



Bulletin Officiel

N°7051 Mardi 13 février 2024

www.cmf.tn

29^{ème} année

ISSN 0330 – 7174

AVIS DES SOCIETES

INFORMATIONS POST AGO

ZITOUNA TAKAFUL

2

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

ATTIJARI LEASING 2024-1

4

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

10

ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE (*MISE A JOUR EN DATE DU 08/01/2024*)

ANNEXE II

SITUATIONS TRIMESTIELLES ARRETEES AU 31 DECEMBRE 2023

- AMEN PREMIERE SICAV
- FINACORP OBLIGATAIRE SICAV
- MAXULA PLACEMENT SICAV
- SICAV AMEN
- SICAV OPPORTUNITY
- UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV

AVIS DES SOCIETES

INFORMATION POST AGO

ZITOUNA TAKAFUL

Siège social : sis au Boulevard qualité de la vie, Immeuble La Renaissance, ZITOUNA
TAKAFUL Building, Le Kram 2015 Tunis

La société Zitouna Takaful publie ci-dessous les résolutions adoptées par son assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 02 Février 2024.

PREMIERE RESOLUTION : Ratification des taux de commissions Wakala et Moudharaba pour l'exercice 2024.

Considérant les éléments suivants :

- La cinquième décision du Conseil d'Administration, N°56/03-2023 du 18 décembre 2023, fixant les taux des commissions Wakala et Moudharaba pour l'exercice 2024
- La deuxième décision du Comité de Supervision Sharaique N°27/03-2023 du 21 novembre 2023, approuvant les taux de commissions Wakala et Moudharaba pour l'exercice 2024
- Les dispositions énoncées dans le règlement intérieur du fonds des adhérents concernant la fixation des taux de commissions Wakala et Moudharaba
- Et, en conformité avec l'Arrêté de la ministre des Finances du 15 mars 2022, fixant la base de calcul de la commission Wakala et le taux de la commission Moudharaba prévus à l'article 205 du code des assurances,

L'Assemblée Générale Ordinaire, décide de ratifier les taux de commissions Wakala et Moudharaba pour l'année 2024 comme suit :

- ✓ Taux de commission Wakala : 28%
- ✓ Taux de commission Moudharaba : 25%

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION : Révocation d'un Administrateur

L'Assemblée Générale décide de révoquer, avec effet immédiat, Monsieur Hamdi BEN REJEB de ses fonctions d'Administrateur soit à partir de la date de la présente Assemblée.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION : Nomination d'un Administrateur

L'Assemblée Générale décide de nommer Monsieur Mounir FAKHET en qualité d'Administrateur pour une période d'une année prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur les états financiers de l'exercice 2024.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION : Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous les pouvoirs au représentant légal de la société ou à toute personne mandatée par lui, sous sa responsabilité, pour effectuer toutes les formalités de dépôt ou de publication prescrites par la loi.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

2024 - AS - 0130

AVIS DES SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : **Le visa du CMF n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.**

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

**Emprunt Obligataire
«Attijari Leasing 2024-1»**

Décisions à l'origine de l'émission

L'Assemblée Générale Ordinaire d'Attijari Leasing réunie le **26 avril 2023** a autorisé l'émission d'un ou de plusieurs emprunts obligataires et/ou subordonnés dans la limite de **80 millions** de dinars pour le financement de son exploitation, à émettre dans un délai maximal d'un an, et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour fixer les modalités, les montants successifs et les conditions de leurs émissions.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration d'Attijari Leasing réuni le **24 novembre 2023** a décidé d'émettre un emprunt obligataire ordinaire d'un montant de **20 millions** de dinars susceptible d'être porté à **30 millions** de dinars et a délégué à Direction Générale les pouvoirs pour arrêter les modalités et les conditions d'émission du présent emprunt obligataire.

A cet effet, en date du **11 janvier 2024**, le Directeur Général d'Attijari Leasing a fixé les conditions d'émission du présent emprunt obligataire « **Attijari Leasing 2024-1** » comme suit :

Montant de l'emprunt : **20 millions** de dinars, susceptible d'être porté à un maximum de **30 millions** de dinars ;

Catégorie A : d'une durée de **5 ans** au taux fixe de **10,60%** ;

Catégorie B : d'une durée de **5 ans** au taux variable de **TMM+2,50%** ;

Remboursement : annuel constant.

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION

Montant

Le montant nominal du présent emprunt est fixé à **20 000 000** de dinars, susceptible d'être porté à un maximum de **30 000 000** de dinars, divisé en **200 000** obligations susceptibles d'être portées à un maximum de **300 000** obligations de nominal **100** dinars chacune.

Le montant définitif du présent emprunt fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT.

Période de souscription et de versement

Les souscriptions et les versements à cet emprunt seront reçus à partir du **22 février 2024** et clôturées au plus tard le **22 mars 2024**. Ils peuvent être clôturés, sans préavis, dès que le montant maximum de l'émission (**30 000 000** de dinars) est intégralement souscrit.

L'ouverture des souscriptions à cet emprunt reste, cependant, tributaire de la publication par l'agence de notation Fitch Ratings sur son site de la notation définitive de l'emprunt.

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de **300 000** obligations.

En cas de non placement intégral de l'émission au **22 mars 2024**, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis dès la clôture effective des souscriptions.

Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public

Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du **22 février 2024** auprès d'Attijari Intermédiation, intermédiaire en bourse, sis à Rue des Lacs de Mazurie - 1053 - les Berges du lac.

But de l'émission

Cet emprunt obligataire rentre dans le cadre de la mobilisation des fonds nécessaires à la réalisation du financement prévu au titre de l'année 2024 des opérations de leasing mobiliers et immobiliers qui s'élèvent à 308 millions de dinars.

CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS

- **Dénomination de l'emprunt** : « Attijari Leasing 2024-1 »
- **Nature des titres** : Titres de créance.
- **Forme des obligations** : Les obligations seront nominatives.
- **Catégorie des titres** : Ordinaire.
- **La législation sous laquelle les titres sont créés** : Code des sociétés commerciales, livre 4, titre1, sous-titre 5, chapitre 3 : des obligations.

Modalité et délais de délivrance des titres : Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre des obligations souscrites délivrée par l'intermédiaire agréé mandaté, Attijari Intermédiation, intermédiaire en Bourse.

Prix de souscription et d'émission:

Les obligations souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit **100** dinars par obligation, payables intégralement à la souscription.

Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **22 mars 2024** seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises qui servira de base à la cotation en bourse est fixée au **22 mars 2024**, soit la date limite de clôture des souscriptions à cet emprunt.

Date de règlement :

Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

Taux d'intérêt :

Les obligations du présent emprunt seront offertes à deux taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

Pour la Catégorie A d'une durée de 5 ans :

Taux fixe : Taux annuel brut de **10,60%** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Pour la Catégorie B d'une durée de 5 ans :

Taux variable : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) **+2,50%** brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de **250** points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de **février de l'année N-1** au mois de **janvier de l'année N**.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

Intérêts

Les intérêts sont payés à terme échu le **22 mars** de chaque année.

La dernière échéance pour les obligations de la Catégorie A est prévue pour le **22 mars 2029**.

Le montant total des intérêts au cas où le montant souscrit de l'emprunt est de 30 000 000 dinars serait de **9 540 000** dinars si l'emprunt serait souscrit dans sa globalité à la Catégorie A au taux fixe de **10,60%**.

La dernière échéance pour les obligations de la Catégorie B est prévue pour le **22 mars 2029**.

Le montant total des intérêts au cas où l'emprunt était souscrit dans sa globalité à la Catégorie B au taux variable de **TMM+2,50%** (en considérant un taux nominal de **10,50%** calculé sur la base de la moyenne des TMM du mois **février 2023** au mois de **janvier 2024**, à titre indicatif), devrait s'élever à **9 450 000** dinars.

Amortissement-remboursement :

Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant annuel constant de **20** dinars par obligation, soit le un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera dès la première année pour les deux catégories.

L'emprunt sera amorti en totalité le **22 mars 2029** pour les deux catégories.

Les tableaux d'amortissement sont établis à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés en fonction du montant souscrit par catégorie et de la variation du TMM (publié par la BCT). Pour la partie de l'emprunt souscrite à taux variable, le taux d'intérêt à prendre en considération est la moyenne arithmétique des taux mensuels des 12 derniers mois précédant le service des intérêts payés aux souscripteurs, majorée d'une marge de 2,50%, (soit la moyenne des TMM + 2,50%).

Pour les besoins de calcul, il a été retenu comme taux la moyenne des TMM des douze derniers mois (du mois de février 2023 au mois de janvier 2024) soit 8,0% majorée de 2,50%, soit 10,50%.

Pour les besoins de la simulation, ce taux a été figé à cette valeur jusqu'à l'échéance de l'emprunt.

Prix de remboursement :

Le prix de remboursement est de **100 dinars** par obligation.

Paiement :

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le **22 mars** de chaque année.

Le premier paiement en intérêts et le premier remboursement en capital auront lieu le **22 mars 2025** pour les deux catégories A et B.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital sont effectués auprès des dépositaires à travers Tunisie Clearing.

Taux de rendement actuariel et marge actuarielle:

Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe)

C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt.

Pour les obligations de la Catégorie A, ce taux est de **10,60%** l'an pour le présent emprunt.

Marge actuarielle (souscription à taux variable)

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtés au mois de **janvier 2024** (à titre indicatif) qui est égale à **8,0%**, et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de vie de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de **10,50%**.

Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de **2,50%** et ce, pour un souscripteur qui conservait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt :

Durée totale:

Les obligations du présent emprunt sont émises pour une durée de **5 ans** pour les deux catégories.

Durée de vie moyenne :

Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

La durée de vie moyenne pour les deux catégories de l'emprunt obligataire « Attijari Leasing 2024-1 » est de **3 années**.

Duration de l'emprunt (souscription à taux fixe) :

La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations des taux d'intérêts.

La duration pour les présentes obligations de la Catégorie A de cet emprunt est de **2,643 années**.

Garantie :

Le présent emprunt obligataire ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

Notation de la société :

Le 11 octobre 2023, Fitch Ratings a confirmé les notes nationales à Attijari Leasing sur son échelle nationale qui s'établissent comme suit :

- ✓ Note à long terme : A - (tun) avec perspective stable ;
- ✓ Note à court terme : F2 (tun).

Ci-après le lien de Fitch Ratings relatif à cette notation: **Attijari Leasing Credit Ratings : Fitch Ratings**

Notation de l'emprunt:

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué la note provisoire à long terme « **A- (EXP) (tun)** », à l'emprunt objet du présent avis en date du **25/01/2024**.

Selon l'agence de notation Fitch rating, la note « A- » (tun) indique une qualité de créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est forte, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, une évolution défavorable des conditions économiques pourrait affecter cette aptitude dans une plus large mesure que les créances des catégories supérieures.

Une notation définitive du présent emprunt sera publiée après l'obtention du Visa du Conseil du Marché Financier et avant la période de souscription sur le site internet de l'agence de notation Fitch Ratings : www.fitchratings.com

Il importe de signaler que les souscriptions à cet emprunt ne peuvent commencer à la date prévue au niveau du présent avis qu'à la condition de publication de la notation définitive de l'emprunt par l'agence de notation Fitch Ratings sur son site. A cet égard, l'intermédiaire en Bourse en sa qualité de chargé de l'opération s'engage à informer le CMF dès la réalisation de cette publication.

Un avis dans ce sens sera publié sur le bulletin du CMF.

Mode de placement :

L'emprunt obligataire objet de la présente note d'opération est émis par appel public à l'épargne.

Les souscriptions seront reçues aux guichets de la Société Attijari Intermédiation, intermédiaire en Bourse, sise au Rue des lacs de Mazurie les Berges du Lac 1053 Tunis.

Organisation de la représentation des porteurs des obligations

Les obligataires peuvent se réunir en Assemblée Spéciale, laquelle assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès-verbal de l'Assemblée Générale des actionnaires. L'Assemblée Générale Spéciale des obligataires désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires.

Les dispositions des articles 327 et 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'Assemblée Générale Spéciale des obligataires et à son représentant.

Le représentant de l'Assemblée Générale des obligataires a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Fiscalité des titres

Les intérêts annuels des obligations de cet emprunt seront soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales.

En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi n°96-113 du 30/12/1996 portant loi de finances pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de **20%**. Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

Conformément à l'article 39 du code de l'IRPP et de l'IS tel que modifié par l'article 24 de la loi de finances 2022, sont déductibles de la base imposable les intérêts perçus par le contribuable au cours de l'année au titre des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques, ou de la Caisse d'Epargne Nationale de Tunisie ou au titre des emprunts obligataires émis à partir du 1 janvier 1992 dans la limite d'un montant annuel de dix mille dinars (**10 000 dinars**) sans que ce montant n'excède six mille dinars (**6 000 dinars**) pour les intérêts provenant des comptes spéciaux d'épargne auprès des banques et auprès de la Caisse d'Epargne Nationale de Tunisie.

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligations:

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligations de l'emprunt « **Attijari Leasing 2024-1** » seront assurés pendant toute la durée de vie de l'emprunt par Attijari Intermédiation, intermédiaire en Bourse. L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner la quantité d'obligations souscrites par ce dernier.

Marché des titres

Les actions d'Attijari Leasing sont négociées sur le marché des titres de capital de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Au 31/12/2023, il existe sept emprunts obligataires émis par l'émetteur cotés sur le marché obligataire.

Par ailleurs, il n'existe pas de titres de même catégorie qui sont négociés sur des marchés de titres étrangers.

Dès la clôture des souscriptions du présent emprunt, Attijari Leasing s'engage à charger l'intermédiaire en Bourse « Attijari Intermédiation » de demander l'admission des obligations souscrites de l'emprunt « Attijari Leasing 2024-1 » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par Tunisie Clearing :

Attijari Leasing s'engage, dès la clôture des souscriptions de l'emprunt obligataire « Attijari Leasing 2024-1 », à entreprendre les démarches nécessaires auprès de Tunisie Clearing en vue de la prise en charge des obligations souscrites.

Tribunal compétent en cas de litige :

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement, et à l'extinction de cet emprunt sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

RISQUE LIE A L'EMISSION DU PRESENT EMPRUNT OBLIGATAIRE

Selon les règles prudentielles régissant les établissements financiers exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à la société un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à taux fixe et à l'inverse, la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à la société un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération relative à l'émission et l'admission de l'emprunt obligataire « **Attijari Leasing 2024-1** » visée par le CMF en date du **07 février 2024** sous le n°**24/1118**, du document de référence « Attijari Leasing 2023 » enregistré auprès du CMF en date du **18 juillet 2023** sous le n°**23-004** et de son actualisation enregistrée en date du **07 février 2024** sous le n°**23-004/A001**.

La note d'opération, le document de référence et son actualisation sont mis à la disposition du public, sans frais, auprès d'Attijari Leasing, rue du Lac d'Annecy – 1053 Les Berges du Lac, auprès d'Attijari Intermédiation, intermédiaire en bourse, sis Rue des Lacs de Mazurie - 1053 - les Berges du lac et sur le site internet du CMF : www.cmf.tn

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2023	VL antérieure	Dernière VL	
OPCVM DE CAPITALISATION						
SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION						
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	20/07/92	116,483	117,351	117,372
2	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/04/07	161,974	163,313	163,345
3	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI BOURSE	01/02/99	133,909	134,942	134,965
4	SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB FINANCE	18/09/17	145,572	146,718	146,747
5	LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01	139,251	140,225	140,246
6	FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18	142,304	143,573	143,601
7	FINA O SICAV	FINA CORP	11/02/08	133,870	134,859	134,881
8	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	53,810	54,203	54,212
9	SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94	39,375	39,715	39,723
10	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	134,030	135,180	135,206
11	BTK SICAV	BTK CONSEIL	16/10/00	117,462	118,430	118,450
12	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	117,320	118,252	118,276
FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE						
13	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	20,764	20,925	20,929
14	MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	142,874	144,041	144,072
15	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP *	BH INVEST ****	25/02/08	En liquidation	En liquidation	En liquidation
16	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17	139,085	139,961	139,985
17	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	13,339	13,417	13,418
18	FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07	199,359	200,979	201,018
19	FCP SALAMETT PLUS	AFC	02/01/07	13,198	13,256	13,257
20	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	112,861	113,684	113,713
21	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	ATTIJARI GESTION	23/08/21	116,840	117,848	117,873
22	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	BNA CAPITAUX	03/04/07	16,275	16,411	16,414
23	FCP AFC AMANETT	AFC	12/09/23	102,479	103,503	103,529
FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE						
24	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	2,191	2,205	2,207
SICAV MIXTES DE CAPITALISATION						
25	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/05/93	71,403	71,751	71,759
26	SICAV PROSPERITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	25/04/94	151,452	147,923	147,949
27	SICAV OPPORTUNITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	11/11/01	110,803	106,965	106,990
28	AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20	124,282	125,152	125,172
FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE						
29	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	156,441	151,378	151,235
30	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	590,491	580,204	579,932
31	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	144,009	137,402	137,825
32	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	200,676	195,324	195,084
33	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/09/10	104,179	102,463	102,373
34	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	09/05/11	147,938	144,538	144,602
35	MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	172,750	171,222	171,215
36	MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	157,666	155,676	155,510
37	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	04/06/07	25,461	24,053	24,078
38	STB EVOLUTIF FCP	STB FINANCE	19/01/16	105,718	104,272	104,253
39	FCP GAT VIE MODERE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	1,089	1,069	1,068
40	FCP GAT VIE CROISSANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	1,077	1,056	1,056
FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE						
41	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04	2 523,691	2 506,707	2 503,849
42	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	237,303	229,523	228,312
43	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	3,183	3,120	3,103
44	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,838	2,790	2,779
45	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	52,948	50,774	50,152
46	FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,443	1,449	1,450
47	FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,240	1,210	1,206
48	FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,245	1,211	1,204
49	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	15,405	15,062	14,964
50	FCP BIAT-CEA PNT TUNIS AIR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/11/17	11,679	11,235	11,220
51	FCP ILBOURSA CEA	MAC SA	21/06/21	15,208	14,812	14,730
52	FCP VALEURS SERENITE 2028	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/04/23	5 143,999	5 117,880	5 124,937
SICAV ACTIONS DE CAPITALISATION						
53	UBCFUNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI BOURSE	10/04/00	94,943	90,396	90,307
FCP ACTIONS DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE						
54	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,247	1,203	1,200

OPCVM DE DISTRIBUTION								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2023	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
SICAV OBLIGATAIRES								
55 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	18/05/23	3,846	112,492	113,266	113,291	
56 AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	23/05/23	5,459	101,715	102,386	102,399	
57 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	25/05/23	5,974	108,976	109,833	109,854	
58 ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	22/05/23	5,520	106,522	107,341	107,362	
59 TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	30/05/23	6,786	107,814	108,702	108,702	
60 SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	30/05/23	5,601	111,530	112,418	112,439	
61 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	11/05/23	5,881	108,204	109,068	109,089	
62 SICAV TRESOR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	03/02/97	22/05/23	5,613	105,763	106,631	106,651	
63 CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	21/03/23	5,805	108,991	109,825	109,845	
64 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	31/05/23	4,635	109,856	110,774	110,796	
65 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	30/05/23	4,074	107,593	108,385	108,401	
66 SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	17/03/23	5,218	107,384	108,238	108,258	
67 SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	15/05/23	5,617	106,088	106,990	107,011	
68 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	30/05/23	3,038	108,299	108,857	108,872	
69 SICAV L'ÉPARGNANT	STB FINANCE	20/02/97	16/05/23	5,547	105,957	106,724	106,743	
70 AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	30/05/23	4,939	102,982	103,469	103,483	
71 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	01/08/05	22/05/23	4,405	109,844	110,639	110,658	
72 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI BOURSE	15/11/93	26/04/23	4,655	105,470	106,259	106,277	
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
73 FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	11/05/23	3,983	115,302	115,862	115,873	
74 FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	26/05/23	5,614	107,664	108,479	108,507	
75 FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	30/05/23	5,394	111,628	112,476	112,498	
76 FCP SMART CASH	SMART ASSET MANAGEMENT	13/03/23	-	-	107,851	108,838	108,864	
77 FCP GAT OBLIGATAIRE	GAT INVESTISSEMENT	31/08/23	-	-	1 015,847	1 023,960	1 024,142	
78 FCP SMART CASH PLUS	SMART ASSET MANAGEMENT	29/01/24	-	-	-	10 027,184	10 029,992	
FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE								
79 FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	26/05/23	7,009	111,235	111,893	112,048	
80 FCP HELION SEPTIM II	HELION CAPITAL	22/12/23	-	-	99,895	100,563	100,697	
SICAV MIXTES								
81 ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	18/05/23	1,083	62,861	59,253	59,266	
82 SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	11/05/23	3,243	111,593	110,464	110,655	
83 SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	21/03/23	0,777	17,940	17,842	17,863	
84 SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	17/03/23	14,597	329,803	323,609	323,514	
85 STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	22/05/23	39,656	2 266,898	2 261,759	2 263,124	
86 SICAV L'INVESTISSEUR	STB FINANCE	30/03/94	25/05/23	2,910	70,568	68,757	68,763	
87 SICAV AVENIR	STB FINANCE	01/02/95	18/05/23	2,266	56,146	55,534	55,537	
88 UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI BOURSE	17/05/99	26/04/23	2,237	108,631	108,785	108,794	
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
89 FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	18/05/23	0,205	11,437	11,011	11,027	
90 FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	18/05/23	1,450	16,704	16,362	16,341	
91 ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	29/05/23	0,509	17,930	16,772	16,801	
92 ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	29/05/23	0,410	15,723	14,828	14,842	
93 FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB FINANCE	08/09/08	30/05/23	6,034	105,039	102,638	102,929	
94 FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	10/05/23	1,821	90,783	87,522	87,436	
95 FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	03/05/23	0,381	94,735	91,612	91,534	
96 TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	29/05/23	3,820	106,369	107,140	107,239	
97 UBCI - FCP CEA	UBCI BOURSE	22/09/14	11/04/23	3,291	100,033	95,322	95,286	
98 FCP SMART CEA **	SMART ASSET MANAGEMENT	06/01/17	14/08/23	0,280	11,001	10,561	10,556	
99 FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	12/02/24	5,182	104,393	94,012	94,104	
100 FCP BIAT EPARGNE ACTIONS ***	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	15/01/07	22/05/23	2,452	78,463	73,584	73,617	
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
101 FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	26/05/22	2,183	90,370	86,388	86,452	
102 FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	26/05/23	0,995	124,098	122,845	122,763	
103 FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/05/22	0,963	151,568	148,906	148,140	
104 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	-	-	156,449	153,421	153,448	
105 MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	29/05/23	2,186	196,794	193,163	193,760	
106 MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	29/05/23	2,072	186,237	184,126	184,887	
107 MAC EPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	29/05/23	5,548	181,047	179,430	179,633	
108 MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	29/05/23	0,240	25,149	24,348	24,289	
109 MAC HORIZON 2032 FCP	MAC SA	16/01/23	-	-	10 866,132	10 867,260	10 851,956	
110 FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/20	0,583	139,448	136,672	137,551	
111 FCP AMEN SÉLECTION	AMEN INVEST	04/07/17	12/07/23	3,189	97,599	94,462	94,493	
112 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	12/11/18	22/05/23	115,511	4 947,705	4 817,831	4 823,569	
113 FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	10/04/23	0,367	10,736	10,565	10,565	
114 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	29/05/23	7,634	173,918	173,609	173,483	
115 FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/05/16	22/05/23	337,170	11 448,885	11 141,785	11 105,503	
116 FCP GAT PERFORMANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	24/05/23	302,359	10 487,634	10 400,232	10 378,674	
117 FCP JASMIN 2033	MAXULA BOURSE	13/03/23	-	-	10 761,297	10 823,144	10 830,128	
118 MAC HORIZON 2033 FCP	MAC SA	08/05/23	-	-	10 636,069	10 680,139	10 680,764	
119 FCP FUTURE I0	MAXULA BOURSE	26/06/23	-	-	10 503,745	10 559,480	10 567,541	
120 FCP PROSPER + CEA	BTK CONSEIL	12/02/24	-	-	-	-	10,000	
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
121 FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	30/05/23	5,330	126,098	119,703	119,696	
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE								
122 FCP SMART TRACKER FUND	SMART ASSET MANAGEMENT	03/01/23	-	-	1 033,783	996,121	993,113	

* OPCVM en liquidation anticipée

** Initialement dénommé CGF TUNISIE ACTIONS FCP

*** La Valeur Liquidative de FCP BIAT EPARGNE ACTIONS a été divisée par deux depuis le 04/08/2023

**** BH INVEST a été désigné comme chargé de l'expédition des affaires courantes de la CGF

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**
Immeuble CMF – Centre Urbain Nord
Avenue Zohra Faiza, Tunis -1003
Tél : (216) 71 947 062
Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**
www.cmf.tn
email : cmf@cmf.tn
Le Président du CMF
M. Salah ESSAYEL

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par la modification de la dénomination sociale de la société « BTK LEASING » en « BTK Leasing & Factoring », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
5. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
6.Assurances Maghreb S.A	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
7.Assurances Maghreb Vie	24, rue du Royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
8. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
9. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
10. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
11.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
12. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	Boulevard Beji Caid Essebsi -lot AFH- DC8, Centre Urbain Nord -1082 TUNIS-	71 112 000
13. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
14.Banque Nationale Agricole "BNA BANK"	Avenue Mohamed V 1002 Tunis	71 830 543
15.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
16.BH ASSURANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
17. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
18.BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
19.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
20.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
21. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
22. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
23. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
24. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
25.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
26.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
27.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
28. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
29.Hannibal Lease S.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Leman, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400
30. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688

31. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
32.Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
33.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
34. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
35. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
36. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
37.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
38. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
39.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I - 2035 Tunis-	70 730 250
40.SMART TUNISIE S.A	9, Bis impasse n°3, rue 8612 Z.I, Charguia 1-2035 Tunis	71 115 600
41. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
42.Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
43. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
44. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
45. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	5, Boulevard Mohamed El Beji Caïd Essebsi – Centre Urbain Nord – 1082-	71 189 200
46. Société Immobilière et de Participations "SIMPAN"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
47. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
48. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
49. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
50. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
51.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
52. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
53.Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
54.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435
55. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
56. Société de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
57.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
58. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
59. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
60. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	9, Rue de Palestine Cité des affaires Kheireddine 2060 La Goulette.	71 340 866
61.Société Tunisienne d'Automobiles « STA »	Z.I Borj Ghorbel, la nouvelle médina -2096 Ben Arous-	31 390 290
62. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
63.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
64. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 - 1080 TUNIS-	71 713 100
65. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiyf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
66. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400

67. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
68. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
69. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
70. Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
71. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
72. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
73. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
74. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
75. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
76. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
77. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
78. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Adwya SA	Route de la Marsa GP 9, Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2 Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4. Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
5. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
6. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 ^{ème} étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac-Lac II	30 300 100
8. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
9. Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
10. Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
11. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
12. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
13. Banque Tuniso-Koweïtienne -BTK-	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
14. Banque Tuniso-Lybie « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
15. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
16. BTK Leasing et Factoring	11, rue Hédi Noura, 8ème étage -1001 TUNIS-	70 241 402
17. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
18. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
19. Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
20. .Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
21. Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
22. Compagnie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Annecy, les Berges du lac	71 141 420
24. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00

25.Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
26. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
27. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
28. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
29.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
30. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
31.International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
32. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
33.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
34. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
35. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
36. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
37. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Hourmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
38. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
39. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Sciences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
40.Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
41.Société Anonyme Carthage Médical-Centre International Carthage Médical-	Jinen El Ouest, Zone Touristique, -5000 Monastir-	73 524 000
42. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia –1153 Manouba-	71 550 711
43. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
44. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
45. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
46.Société Al Majed Investissement SA	Avenue de la Livre Les Berges du Lac II -153 Tunis-	71 196 950
47. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	36 010 101
48.Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
49. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
50. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Sufteitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
51.Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest " SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
52. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
53. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
54. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
55.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
56. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
57. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
58.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
59.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
60.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
61.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211

62.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
63.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
64.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
65.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
66.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
67.Société LLOYD Vie	Avenue de la Monnaie, Les Berges du Lac 2	71 963 293
68.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
69.Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
70. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
71.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
72. Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Té Boulba-	73 604 149
73. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
74. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
75.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
76.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
77.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
78. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax-.	74 624 424
79.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
80.Société TECHNOLATEX SA	Lot N°2 Zone Industrielle Sidi Bouteffaha -9000 Béja -	78 449 022
81.Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
82.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
83.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
84.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
85.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
86.Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
87.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
88.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue de la Monnaie, Les Berges du Lac 2	71 962 777
89.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
90.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
91.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
92.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalier A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
93. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
94.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
95. société Unie des portefaix et Services Port de la Goulette	15, avenue Farhat Hached -2025 Salammbô	71 979 792
96.Société Union de Factoring	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 246 200
97.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
98.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100

99.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
100. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
101. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
102.UIB Assurances	Rue du Lac Turkana –Les berges du Lac -1053 Tunis-	
103.Zitouna Takaful	Boulevard qualité de la Vie, Immeuble LA RENNAISSANCE, Bloc « C » ZITOUNA TAKAFUL, le Kram, Tunis	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
2	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
3	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
4	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
6	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
7	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
9	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
10	BTK SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BTK CONSEIL	10 bis, Avenue Mohamed V-Immeuble BTK- 1001 Tunis
11	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
12	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST (2)	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
13	FCP AFC AMANETT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
14	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
15	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
16	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
17	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
18	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
19	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
20	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
21	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
22	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
23	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène
24	FCP BIAT- ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène

DERNIERE MISE A JOUR : 08/01/2024

25	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène
26	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
27	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
28	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
29	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
30	FCP FUTURE 10	MIXTE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
31	FCP GAT OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
32	FCP GAT PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
33	FCP GAT VIE MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
34	FCP GAT VIE CROISSANCE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
35	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
36	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
37	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
38	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
39	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
40	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
41	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
42	FCP ILBOURSA CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
43	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
44	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
45	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
46	FCP JASMIN 2033	MIXTE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
47	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
48	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
49	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
50	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
51	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	ACTIONS	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
52	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
53	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
54	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis

55	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
56	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
57	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
58	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
59	FCP SECURITE	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
60	FCP SMART CASH	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
61	FCP SMART CEA (3)	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
62	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
63	FCP SMART TRACKER FUND	ACTIONS	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
64	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène
65	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène
66	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène
67	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène
68	FCP VALEURS SERENITE 2028	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène
69	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac-1053 Tunis
70	FCP WAFA OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
71	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
72	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
73	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness - Les Berges du Lac -1053 Tunis
74	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac-1053 Tunis.
75	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin -1001 Tunis
76	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
77	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
78	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
79	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
80	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
81	MAC HORIZON 2032 FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
82	MAC HORIZON 2033 FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis

DERNIERE MISE A JOUR : 08/01/2024

83	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
84	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
85	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
86	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
87	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
88	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV (1)	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	-	-
89	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
90	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
91	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
92	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
93	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
94	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
95	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
96	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
97	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
98	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
99	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène
100	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
101	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
102	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
103	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène
104	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène
105	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène
106	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène
107	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
108	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
109	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène
110	STB EVOLUTIF FCP	MIXTE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
111	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
112	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
113	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène
114	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GERE	Boulevard Beji Caid Essebsi - Lot AFH -DC8, Centre Urbain Nord - 1082 Tunis

115	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
116	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
117	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
118	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
119	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
120	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
121	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis

(1) OPCVM en liquidation anticipée

(2) BH INVEST a été désigné comme chargé de l'expédition des affaires courantes de la CGF

(3) Initialement dénommé CGF TUNISIE ACTIONS FCP

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORÇAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	SOCIAL BUSINESS	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALEASE SEED FUND 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	ANAVA SEED FUND	FLAT6LABS Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
5	CAPITAL'ACT SEED FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
7	HEALTH TECH FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

LISTE DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT À RISQUE

		Gestionnaire	Adresse
1	FCPR ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FCPR FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis

6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 & 10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR INTILAQ FOR GROWTH	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR INTILAQ FOR EXCELLENCE	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR FONDS CDC CROISSANCE 1	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
31	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
34	FCPR TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 -Tunis
35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 -Tunis
36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR ESSOR FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	FCPR MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
41	FCPR AMENCAPITAL 4	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
42	FCPR SWING 2	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
43	FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1	GAT INVESTISSEMENT	92-94, Avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
44	FCPR STB GROWTH FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
45	FCPR MOURAFIK	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
46	FCPR INKADH	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
47	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV - MUSANADA	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
48	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV – MUSANADA II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
49	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
50	FCPR BYRSA FUND I	DIDO CAPITAL PARTNERS	Avenue Neptune, Immeuble la Percée Verte, Bloc B, 5ème étage, Appartement B5.2, Les Jardins De Carthage, 1090-Tunis
51	FCPR TANMYA	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
52	FCPR MOURAFIK II	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
53	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA III	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis

LISTE DES FONDS DE FONDS

		Gestionnaire	Adresse
1	FONDS DE FONDS ANAVA	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.

LISTE DES FONDS D'INVESTISSEMENT SPÉCIALISÉS

		Gestionnaire	Adresse
1	FIS INNOVATECH	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.

2	FIS 216 CAPITAL FUND I	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
3	FIS EMPOWER FUND-B	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

** Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.*

AMEN PREMIERE SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2023

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE

SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 31 DECEMBRE 2023

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de la société AMEN PREMIERE SICAV pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 Décembre 2023, tels qu'annexés au présent rapport, et faisant apparaître un total Bilan de 42.674.891 DT et un résultat de la période de 2.222.619 DT.

I. – Rapport sur les états financiers intermédiaires :

Introduction :

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers intermédiaires ci-joints de la société AMEN PREMIERE SICAV, comprenant le bilan au 31 Décembre 2023, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net pour la période de trois mois close à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers intermédiaires.

Etendue de l'examen limité :

Nous avons effectué cet examen selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, "*Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité*". Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et autres aux données financières. L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion :

Sur la base de notre examen limité nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires de la société AMEN PREMIERE SICAV arrêtés au 31 Décembre 2023, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphes d'observation :

Nous attirons l'attention sur :

- La note 3.2 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la société « AMEN PREMIERE SICAV » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées par le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence de différentes parties prenantes. Ce traitement comptable, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre opinion ne comporte pas de réserves sur cette question.

II. – Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Les liquidités et quasi-liquidités représentent au 31 Décembre 2023, 18,64% de l'actif de la société Amen Première Sicav, soit 1,36% au-dessous du seuil de 20% prévu par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du code des organismes de placement collectif, tel que modifié et complété par les textes subséquents.

Par ailleurs, la valeur comptable des placements en valeurs mobilières s'élève à 34.708.618 DT au 31 Décembre 2023, et représente une quote-part de 81,33% de l'actif de la société Amen Première Sicav, soit 1,33% au-dessus du seuil de 80% prévu par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du code des organismes de placement collectif, tel que modifié et complété par les textes subséquents.

Tunis, le 31 Janvier 2024

Le Commissaire aux Comptes :

FMBZ - KPMG TUNISIE

EMNA RACHIKOU

BILAN
(Unité : en DT)

<u>ACTIF</u>	NOTE	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
<u>AC1</u> <u>Portefeuille Titres</u>	4.1	<u>34 708 618,263</u>	<u>36 721 760,983</u>
a- Actions et valeurs assimilées		1 425 162,218	0,000
b- Obligations et valeurs assimilées		33 283 456,045	36 721 760,983
<u>AC2</u> <u>Placements monétaires et disponibilités</u>		<u>7 952 514,801</u>	<u>9 608 223,159</u>
a- Placements monétaires	4.2	0,000	1 013 594,937
b- Disponibilités	4.3	7 952 514,801	8 594 628,222
<u>AC4</u> <u>Autres actifs</u>	4.4	<u>13 757,616</u>	<u>15 303,391</u>
<u>TOTAL ACTIF</u>		<u>42 674 890,680</u>	<u>46 345 287,533</u>
 <u>PASSIF</u>			
<u>PA1</u> <u>Dettes sur opérations de pension livrées</u>	4.5	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>
<u>PA2</u> <u>Opérateurs créditeurs</u>	4.6	<u>34 247,744</u>	<u>45 961,909</u>
<u>PA3</u> <u>Autres créditeurs divers</u>	4.7	<u>109 180,705</u>	<u>110 303,814</u>
TOTAL PASSIF		143 428,449	156 265,723
 <u>ACTIF NET</u>			
<u>CP1</u> <u>Capital</u>	4.8	<u>40 254 541,987</u>	<u>43 714 293,559</u>
<u>CP2</u> <u>Sommes distribuables</u>	4.9	<u>2 276 920,244</u>	<u>2 474 728,251</u>
a- Sommes distribuables des exercices antérieurs		100,473	323,754
b- Sommes distribuables de la période		2 276 819,771	2 474 404,497
ACTIF NET		42 531 462,231	46 189 021,810
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		42 674 890,680	46 345 287,533

ETAT DE RESULTAT
(Unité : en DT)

Rubrique	NOTE	Période du 01/10/2023 au 31/12/2023	Période du 01/01/2023 au 31/12/2023	Période du 01/10/2022 au 31/12/202	Période du 01/01/2022 au 31/12/2022
PR 1 <u>Revenus de portefeuille-titres</u>	<u>4.1</u>	<u>520 654,027</u>	<u>2 233 993,483</u>	<u>536 944,769</u>	<u>2 591 288,865</u>
PR 2 <u>Revenus des placements monétaires</u>	<u>4.2</u>	<u>125 753,378</u>	<u>509 743,104</u>	<u>183 887,225</u>	<u>886 138,697</u>
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		<u>646 407,405</u>	<u>2 743 736,587</u>	<u>720 831,994</u>	<u>3 477 427,562</u>
CH 3 <u>Intérêts des mises en pension</u>	<u>4.10</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>
CH 1 <u>Charges de gestion des placements</u>	<u>4.11</u>	<u>-92 556,042</u>	<u>-387 577,832</u>	<u>-101 710,940</u>	<u>-470 734,571</u>
REVENU NET DES PLACEMENTS		<u>553 851,363</u>	<u>2 356 158,755</u>	<u>619 121,054</u>	<u>3 006 692,991</u>
CH 2 <u>Autres charges</u>	<u>4.12</u>	<u>-17 998,069</u>	<u>-74 894,611</u>	<u>-20 266,382</u>	<u>-89 254,704</u>
RESULTAT D'EXPLOITATION		<u>535 853,294</u>	<u>2 281 264,144</u>	<u>598 854,672</u>	<u>2 917 438,287</u>
PR 4 <u>Régularisations du résultat d'exploitation</u>		<u>128 466,786</u>	<u>-4 444,373</u>	<u>-118 789,424</u>	<u>-443 033,790</u>
Sommes distribuables de la période		<u>664 320,080</u>	<u>2 276 819,771</u>	<u>480 065,248</u>	<u>2 474 404,497</u>
PR 4 <u>Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u>		<u>-128 466,786</u>	<u>4 444,373</u>	<u>118 789,424</u>	<u>443 033,790</u>
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		2 760,623	-16 811,572	-1 872,000	-56 493,000
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		120,596	-41 833,665	2 590,000	-277 760,739
Frais de négociation de titres		0,000	0,000	0,000	0,000
RESULTAT NET DE LA PERIODE		<u>538 734,513</u>	<u>2 222 618,907</u>	<u>599 572,672</u>	<u>2 583 184,548</u>

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Unité : en DT)

	Période u 01/10/2023 au 31/12/2023	Période du 01/01/2023 au 31/12/2023	Période du 01/10/2022 au 31/12/2022	Période du 01/01/2022 au 31/12/2022
AN 1 <u>Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>	<u>538 734,513</u>	<u>2 222 618,907</u>	<u>599 572,672</u>	<u>2 583 184,548</u>
a- <u>Résultat d'exploitation</u>	<u>535 853,294</u>	<u>2 281 264,144</u>	<u>598 854,672</u>	<u>2 917 438,287</u>
b- <u>Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres</u>	<u>2 760,623</u>	<u>-16 811,572</u>	<u>-1 872,000</u>	<u>-56 493,000</u>
c- <u>Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres</u>	<u>120,596</u>	<u>-41 833,665</u>	<u>2 590,000</u>	<u>-277 760,739</u>
d- <u>Frais de négociation de titres</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>
AN 2 <u>Distributions de dividendes</u>	<u>0,000</u>	<u>-2 474 362,717</u>	<u>0,000</u>	<u>-2 099 758,068</u>
AN 3 <u>Transactions sur le capital</u>	<u>2 467 171,327</u>	<u>-3 405 815,769</u>	<u>-2 500 422,370</u>	<u>-11 699 877,298</u>
a- <u>Souscriptions</u>	<u>16 984 474,855</u>	<u>81 499 436,585</u>	<u>22 207 212,847</u>	<u>137 742 967,013</u>
-Capital	<u>16 165 134,986</u>	<u>77 708 928,050</u>	<u>21 277 473,217</u>	<u>132 249 235,370</u>
-Régularisation des sommes non distribuables	<u>-22 255,345</u>	<u>-70 083,179</u>	<u>-155 262,627</u>	<u>-540 189,205</u>
-Régularisation des sommes distribuables	<u>841 595,214</u>	<u>3 860 591,714</u>	<u>1 085 002,257</u>	<u>6 033 920,848</u>
b- <u>Rachats</u>	<u>-14 517 303,528</u>	<u>-84 905 252,354</u>	<u>-24 707 635,217</u>	<u>-149 442 844,311</u>
-Capital	<u>-13 823 235,296</u>	<u>-81 115 073,364</u>	<u>-23 676 564,494</u>	<u>-143 082 806,072</u>
-Régularisation des sommes non distribuables	<u>19 054,358</u>	<u>75 122,158</u>	<u>172 738,595</u>	<u>553 907,474</u>
-Régularisation des sommes distribuables	<u>-713 122,590</u>	<u>-3 865 301,148</u>	<u>-1 203 809,318</u>	<u>-6 913 945,713</u>
Variation de l'actif net	<u>3 005 905,840</u>	<u>-3 657 559,579</u>	<u>-1 900 849,698</u>	<u>-11 216 450,818</u>
AN 4 <u>ACTIF NET</u>				
a- <u>En début de période</u>	<u>39 525 556,391</u>	<u>46 189 021,810</u>	<u>48 089 871,508</u>	<u>57 405 472,628</u>
b- <u>En fin de période</u>	<u>42 531 462,231</u>	<u>42 531 462,231</u>	<u>46 189 021,810</u>	<u>46 189 021,810</u>
AN 5 <u>NOMBRE D' ACTIONS</u>				
a- <u>En début de période</u>	<u>393 704</u>	<u>453 310</u>	<u>478 007</u>	<u>564 834</u>
b- <u>En fin de période</u>	<u>417 989</u>	<u>417 989</u>	<u>453 310</u>	<u>453 310</u>
Valeur liquidative	<u>101,753</u>	<u>101,753</u>	<u>101,893</u>	<u>101,893</u>
AN6 <u>TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE</u>	<u>5,37%</u>	<u>5,22%</u>	<u>5,08%</u>	<u>4,68%</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
TRIMESTRIELS ARRETES AU 31-12-2023

1- Présentation de la société

AMEN PREMIERE SICAV est une SICAV obligataire de distribution constituée le 24 Avril 1993 et entrée en exploitation le 02 Octobre 1995.

2- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31-12-2023 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

3- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires ainsi que sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres d'OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

3.2- Evaluation des placements

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- à la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de

cotation à un prix différent ;

- à la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 Décembre 2023, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018

Le portefeuille de la société Amen Première Sicav ne comprend pas de souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018 et ne comprend pas la ligne de BTA « juillet 2032 ».

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

Les placements en titres d'OPCVM sont évalués à la date d'arrêté de la situation à la valeur liquidative à cette même date. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.3- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que sommes non

distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3.4- Traitement des opérations de pension livrée

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan et présentés sous une rubrique distincte au niveau du poste «AC1-Portefeuille-titres ».

A la date d'arrêté, ces titres restent évalués et leurs revenus pris en compte selon les mêmes règles développées dans les paragraphes précédents.

La contrepartie reçue est présentée au niveau du passif sous une rubrique spécifique « Dettes sur opérations de pensions livrées » et évaluée à la date d'arrêté à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Intérêts des mises en pension ».

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif du bilan. La valeur de la contrepartie donnée est présentée sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC2- Placements monétaires et disponibilités ». A la date d'arrêté, cette créance est évaluée à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous la rubrique « PR2- Revenus des placements monétaires » et individualisés au niveau des notes aux états financiers.

4- NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

4.1- Portefeuille titres et revenus y afférents :

Le portefeuille titres est composé au 31-12-2023 d'obligations, d'actions et valeurs assimilées et de bons de trésor assimilables. Le solde de ce poste est réparti ainsi :

Actions et valeurs assimilées	1	1 425 162,218
Obligations	2	5 374 001,013
Emprunts d'Etat	3	27 909 455,032
Total		34 708 618,263

Le détail de ces valeurs est présenté ci-après :

(1) Actions et valeurs assimilées :

Code ISIN	Désignation	Quantité	Prix de revient	Valeur au 31/12/2023	En % de l'actif net
TN07QQGUCDR0	AMEN TRESOR SICAV	12 122	1 320 122,17	1 321 007,072	3,11%
TNGUV3GCXU41	FCP MCP SAFE FUND	729	100 059,62	104 155,146	0,24%
	TOTAL		1 420 181,790	1 425 162,218	3,35%

(2) Obligations des sociétés:

Code ISIN	Désignation	Quantité	Prix de revient	Valeur au 31/12/2023	En % de l'actif net
TN0003400348	AMEN BANK 2009 A	18,000	119,790.00	121,114.80	0.28%
TN0003400355	AMEN BANK 2009 B	13,000	86,515.00	88,064.60	0.21%
TN0003400660	AMEN BANK 2020-03	10,000	600,000.00	639,080.00	1.50%
TN0003400686	AMEN BANK SUB 2021-01	5,000	500,000.00	528,604.00	1.24%
TN0003400322	AMEN BANK2008	25,000	51.83	51.83	0.00%
TN0003400322	AMEN BANK2008	40,000	85.3	85.3	0.00%
TN0003400330	AMEN BANK2008 B	15,000	375,000.00	387,912.00	0.91%
TN0003600574	ATB 2009/B1	5,000	50,000.00	51,408.00	0.12%
TNFUHZ3R7VR5	ATL 2021 -1	3,000	240,000.00	257,827.20	0.61%
TN8DSPQCBC06	ATL 2022 -1	3,000	240,000.00	243,986.40	0.57%
TNMA55MMDD46	ATL 2023 -1	2,000	200,000.00	214,359.68	0.50%
TN06F5NFW3K1	ATL 2023 -2	3,000	300,000.00	305,402.40	0.72%
	ATTIJARI BANK 2010	20,000	0.001	0.001	0.00%
TN4J4VCBM140	ATTIJARI LEASING 2022-1 A	2,000	160,000.00	163,532.80	0.38%
	BATAM 2001	20,000	2,000,000.00	0	0.00%
TN8J8QFA4123	BIAT SUB 2022-1 CATD T-FIXE	2,000	200,000.00	208,526.40	0.49%
TN0003100674	BNA 2009	10,000	66,580.00	68,692.00	0.16%
TN0003100674	BNA 2009	10,000	66,580.00	68,692.00	0.16%
TN0001300623	BTE 2011/B	5,000	225,000.00	235,048.00	0.55%
	SERVICOM16	1,000	100,000.00	0	0.00%
TNWQS0MZ65V8	STB SUB 2021-1 TF	2,000	160,000.00	170,220.80	0.40%
TN0006610430	TL SUB 2016	2,500	50,000.00	52,626.00	0.12%
TN99P72UERY9	TLF 2023-1 FIXE	2,500	250,000.00	264,354.00	0.62%
TN0003900248	UIB 2009/1C	16,000	480,000.00	490,316.80	1.15%
TN0003900263	UIB 2011/B	15,000	600,000.00	610,572.00	1.44%
TN0003900263	UIB 2011/B	5,000	200,000.00	203,524.00	0.48%
	TOTAL		7,269,602.131	5,374,001.013	12.64%

(i) L'encours BATAM (société en règlement judiciaire) d'AMEN PREMIERE SICAV de 2 000 000 DT est provisionné en totalité après des décotes compensées par des plus-values réalisées sur BTA.

(ii) L'encours SERVICOM d'AMEN PREMIERE SICAV de 100 000 DT est provisionné en totalité. Les montants des intérêts non réglés à AMEN PREMIERE SICAV s'élèvent au 31 Décembre 2023 à 21 KDT (Intérêts calculés au taux initial).

L'assemblée Générale Spéciale des détenteurs des obligations « SERVICOM 2016 » réunie le 1er octobre 2019 a décidé la restructuration de l'emprunt obligataire en portant le taux de l'emprunt, selon la catégorie, de 8,2% à 11,6% et de TMM+3% à TMM+4,6% et la modification du mode de paiement de semestriel à annuel chaque 12 décembre à partir de 2020. Par ailleurs, l'émetteur s'est engagé à payer aux souscripteurs et au prorata de leurs souscriptions, la somme de 600KDT représentant le remboursement partiel des intérêts échus au 12 décembre 2019 totalisant 1.442 KDT, il est à noter que jusqu'à la date de rédaction du présent rapport, « Servicom » n'a pas réglé ledit montant. En fin, l'émetteur s'est engagé à affecter un nantissement de premier rang au profit des souscripteurs, de sa participation dans les sociétés «SERVITRADE SA» et «SERVICOM INDUSTRIES SA», et ce, à concurrence respectivement de 6 667 actions et 3 333 actions pour AMEN PREMIERE SICAV..

(3) BTA et Obligations de l'ETAT :

Code ISIN	Désignation	Quantité	Prix de revient	Valeur au 31/12/2023	En % de l'actif net
TN0008000606	BTA13042028	1,000	915,000.00	953,621.36	2.24%
TN0008000655	BTA290327	3	2,775.00	2,895.31	0.01%
TN008000655	BTA290327A	12,537	11,829,913.20	12,332,708.56	29.00%
TN0008000838	EN 2021 CAT. B /5	20,000	2,000,000.00	2,070,784.00	4.87%
TN0008000895	EN 2021 CAT. B /5 2EME T	20,000	2,000,000.00	2,049,248.00	4.82%
TNTNYZ6GUZ33	EN 2021 CAT. B /5 3EME T	10,000	1,000,000.00	1,008,656.00	2.37%
TNHG2VXQ3BG0	EN 2022 CATB 1ERE T	20,000	2,000,000.00	2,112,448.00	4.97%
TNHG2VXQ3BG	EN 2022 CATB 1ERE T-COMPL	2,000	200,000.00	211,244.80	0.50%
TNQVHB5WZ2K2	EN 2022 CATB 2EME T	20,000	2,000,000.00	2,081,744.00	4.89%
TNWRCVSYL730	EN 2022 CATB 4EME T TF	6,250	625,000.00	630,650.00	1.48%
TN7PM93UZP50	EN 2022 CATB 4EME T TV	18,750	1,875,000.00	1,893,015.00	4.45%
TN4A4WPDZOC1	EN 2022 CATC 3EME T	5,000	500,000.00	511,228.00	1.20%
TNIZ090I5G66	EN 2022 CATC 3EME T TV	5,000	500,000.00	512,092.00	1.20%
TN3C6DVEWM76	EN 2023 CATB 1ERE T TV	5,000	500,000.00	533,768.00	1.25%
TNBII1MJCEF3	EN 2023 CATB 4T TFIXE	10,000	1,000,000.00	1,005,352.00	2.36%
	TOTAL		26,947,688.200	27,909,455.032	65.62%

Les revenus du portefeuille titres s'analysent comme suit :

Désignation	Période du 01/10/2023 au 31/12/2023	Période du 01/01/2023 au 31/12/2023	Période du 01/10/2022 au 31/10/2022	Période du 01/01/2022 au 31/12/2022
Revenus des obligations	340 711,342	1 338 523,756	301 839,256	1 015 540,536
Dividendes	0,000	80 732,636	0,000	322 065,963
Revenus des BTA	179 942,685	814 737,091	235 105,513	1 253 682,366
TOTAL	520 654,027	2 233 993,483	536 944,769	2 591 288,865

4.2- Placements monétaires et revenus y afférents

Le solde de la rubrique placements monétaires est nul au 31-12-2023.

Les revenus des emplois monétaires s'analysent comme suit :

Désignation	Période du 01/10/2023 au 31/12/2023	Période du 01/01/2023 au 31/12/2023	Période du 01/10/2022 au 31/10/2022	Période du 01/01/2022 au 31/12/2022
Revenus des Certificats de dépôt	18 259,660	112 637,698	183 887,225	464 467,375
Revenus de Comptes Rémunérés	8 924,000	22 658,167	0,000	40 112,452
Revenus des Pensions Livrées	98 569,718	374 447,239	0,000	381 558,870
TOTAL	125 753,378	509 743,104	183 887,225	886 138,697

4.3- Disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 31-12-2023 à 7 952 514,801 Dt et se détaille comme suit:

Désignation	Valeur actuelle	En % de l'actif net
Avoirs en banque	7 952 514,801	18,70%
TOTAL	7 952 514,801	18,70%

4.4- Autres Actifs

Les autres actifs se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2023	31/12/2022
Intérêt courus /compte rémunéré	11 524,687	15 303,391
Intérêts intercalaires à recevoir	2 232,929	0,000
Total	13 757,616	15 303,391

4.5 Dettes sur opérations de pension livrées

Le solde de ce poste est nul au 31/12/2023.

4.6 Opérateurs Créditeurs

Ce poste se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2023	31/12/2022
Gestionnaire	8 681,115	10 183,717
Dépositaire	25 566,629	35 778,192
Total	34 247,744	45 961,909

4.7 Autres Créditeurs Divers

Les autres créditeurs divers se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2023	31/12/2022
Retenue à la Source	85 988,239	86 155,305
Jetons de Présence	19 203,022	19 443,484
TCL	517,000	631,538
CMF	3 472,444	4 073,487
Autre	0,000	0,000
Total	109 180,705	110 303,814

4.8 Capital

Le capital se détaille comme suit :

Capital social au 31-12-2022	43 714 293,559
Souscriptions	77 708 928,050
Rachats	-81 115 073,364
VDE/emp.société	0,000
VDE/titres.Etat	-2 100 000,000
VDE / titres OPCVM	4 980,428
+/- V réalisée emp.société	0,000
+/- V réal/titres Etat	36 650,000
+/- V réal/ titres OPCVM	-78 483,665
+/- V report/oblig.société	2 100 000,000
+/- V report/titres.Etat	-21 792,000
+/- V report/titres OPCVM	0,000
Regu. Des sommes non dist.(souscription)	-70 083,179
Regu. Des sommes non dist.(rachat)	75 122,158
Capital au 31-12-2023	40 254 541,987

La variation de l'actif net de la période allant du 01/01/2023 au 31/12/2023 s'élève à -3 657 559,579 Dinars.

Le nombre de titres d'Amen Première au 31/12/2023 est de 417 989 contre 453 310 au 31/12/2022.

Le nombre des actionnaires a évolué comme suit :

Nombred'actionnaires au 31-12-2022	762
Nombre d'actionnaires entrants	22
Nombre d'actionnaires sortants	-68
Nombred'actionnaires au 31-12-2023	716

4.9 Sommes distribuables

Les sommes distribuables au 31-12-2023 s'élèvent à 2.276.920,244 Dt contre 2.474.728,251 DT au 31-12-2022 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2023	31/12/2022
Sommes distribuables des exercices antérieurs	100,473	323,754
Résultat d'exploitation	2 281 264,144	2 917 438,287
Régularisation du résultat d'exploitation	-4 444,373	-443 033,790
Total	2 276 920,244	2 474 728,251

4.10- Intérêts des mises en pensions

Il s'agit des intérêts supportés au titre des opérations de mise en pension. Le solde de cette rubrique au 31/12/2023 est nul.

4.11 Charges de gestion des placements

Ce poste enregistre :

- La rémunération du gestionnaire Amen Invest, composée d'honoraires de gestion administrative et comptable calculés sur la base de 0.2%TTC de l'actif net annuel de AMEN PREMIERE SICAV et d'une commission de gestion de portefeuille calculée sur la base de 0,05%TTC de l'actif net annuel d'AMEN PREMIERE SICAV plafonnée à 413 000 Dinars TTC par ans, et ce, conformément aux dispositions de la convention de gestion conclue entre AMEN PREMIERE SICAV et AMEN INVEST ;

Ce plafonnement a été révisé de 413 000 Dinars à 474 000 Dinars TTC par ans à partir du 21 Juillet 2014.

- La rémunération de Amen Bank composée de :

A- Une commission de dépositaire, TVA comprise, de :

% del'Actif de AmenPremière Sicav	Montantdel'Actif
0,12%	< 10 millionsde dinars
0,09%	< 20 millionsde dinars
0,07%	>20millionsde dinars

Et ce, avec un minimum de 7 140 DT par an et un maximum de 29 750 DT par an, TVA comprise (le taux actuellement en vigueur est de 19%).

Les taux et montants de cette commission varieront automatiquement suivant le taux de la TVA.

B- Une commission de distribution, TVA comprise, de 0,595% de l'actif d'Amen Première Sicav (taux TVA en vigueur 19%), Le taux de cette commission variera automatiquement suivant le taux de la TVA.

Les rémunérations du gestionnaire et du dépositaire sont détaillées dans le tableau ci-après :

Désignation	Période du 01/10/2023au 31/12/2023	Période du 01/01/2023 au 31/12/2023	Période du 01/10/2022 au 31/10/2022	Période du 01/01/2022 au 31/12/2022
Rémunération du gestionnaire	25 288,537	105 915,989	29 705,299	137 480,893
Rémunération de Amen Bank en tant que dépositaire	7 437,500	29 750,000	7 437,500	29 750,000
Rémunération de Amen Bank en tant que distributeur	59 830,005	251 911,843	64 568,141	303 503,678
Total	92 556,042	387 577,832	101 710,940	470 734,571

4.12- Autres charges

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF calculée sur la base de 0,1% TTC de l'actif net mensuel et la charge TCL.

Le coût des services bancaires ainsi que les jetons de présence figurent aussi au niveau de cette rubrique.

Les autres charges se détaillent comme suit :

Désignation	Période du 01/10/2023au 31/12/2023	Période du 01/01/2023 au 31/12/2023	Période du 01/10/2022 au 31/10/2022	Période du 01/01/2022 au 31/12/2022
Redevance du CMF	10 115,412	42 366,390	11 882,124	54 992,367
Sces bancaires et assimilés	2 910,726	7 048,569	7,205	7 661,982
TCL	187,931	6 151,652	1 577,053	7 400,355
Jetons de présence	4 784,000	18 928,000	6 800,000	19 200,000
Autres	0,000	400,000	0,000	0,000
Total	17 998,069	74 894,611	20 266,382	89 254,704

FINACORP OBLIGATAIRE SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2023

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES

ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2023

En exécution de la mission de Commissariat aux comptes qui nous a été confiée par le Conseil d'Administration de votre société et en application des dispositions de l'article 8 de la loi N° 2001-83 du 24 Juillet 2001 portant promulgation du Code des Organismes de Placement Collectif, nous avons procédé à l'examen limité des états financiers trimestriels ci-joints de **FINACorp Obligataire SICAV** arrêtés au **31 Décembre 2023** qui font apparaître un actif net de **5.003.910 DT** et une valeur liquidative égale à **133,937 DT** par action.

Ces états financiers trimestriels relèvent de la responsabilité de la Direction de la Société. Notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur la composition de l'actif au **31 Décembre 2023** sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers trimestriels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la Société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Conclusion :

Sur la base de notre examen limité nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que la composition de l'actif de **FINACorp Obligataire SICAV** ne présente pas sincèrement, dans tous les aspects significatifs, la situation de la Société arrêtée au **31 Décembre 2023**.

Paragraphes post-conclusion :

Nous attirons votre attention sur les points suivants :

- La note 3.3 des états financiers décrit la nouvelle méthode adoptée par la société **FINACorp Obligataire SICAV** pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation

du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre opinion ne comporte pas de réserve concernant ce point.

Autres obligations légales et réglementaires

- Les emplois en liquidités et quasi-liquidités représentent 22,38% de l'actif total au 31 Décembre 2023, dépassant ainsi le seuil de 20% autorisé par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001.

Tunis, le 31 Janvier 2024

Le Commissaire aux Comptes :

LEJ AUDIT

Bessem JEDDOU

BILAN

LIBELLE	NOTE	Au 31.12.2023	Au 31.12.2022
<u>ACTIFS</u>			
PORTEFEUILLE-TITRES	AC1	3.902.972	3.949.021
a- Actions et valeurs assimilées		97.476	245.559
b- Obligations		1.432.060	1.836.267
c- Emprunts d'Etat		2.373.436	1.867.196
PLACEMENTS MONÉTAIRES ET DISPONIBILITES	AC2	1.125.493	1.345.874
a- Placements monétaires		0	497.716
b- Disponibilités		1.125.493	848.158
Créances d'exploitations		0	0
Autres actifs		0	0
TOTAL ACTIFS		5.028.465	5.294.895
<u>PASSIFS</u>			
		<u>24.555</u>	<u>28.618</u>
Opérateurs créditeurs	PA1	16.836	17.328
Autres créditeurs divers	PA2	7.719	11.290
<u>ACTIF NET</u>		<u>5.003.910</u>	<u>5.266.277</u>
Capital	CP1	3.769.411	4.196.616
Sommes capitalisables		1.234.499	1.069.661
a- Sommes capitalisables des exercices antérieurs		958.794	811.954
b- Résultat capitalisable de la période		256.692	266.857
c- Régul. Résultat capitalisables de la période		19.013	-9.150
TOTAL ACTIF NET ET PASSIFS		5.028.465	5.294.895

ETAT DE RESULTAT

LIBELLE	NOTE	Du 01.10.2023 au 31.12.2023	Du 01.01.2023 au 31.12.2023	Du 01.10.2022 au 31.12.2022	Du 01.01.2022 au 31.12.2022
Revenus du portefeuille-titres	PR1	62.118	246.019	63.961	216.561
a- Dividendes		0	0	0	0
b- Revenus des obligations		24.277	103.369	31.262	135.401
c- Revenus des B.T.A		37.841	142.650	32.698	81.160
Revenus des placements	PR2	23.020	63.061	17.035	108.186
<u>Total des revenus des placements</u>		85.138	309.080	80.995	324.746
Charges de gestion des placements	CH 1	-8.699	-32.862	-9.189	-37.574
REVENUS NETS DES PLACEMENTS		76.439	276.218	71.806	287.173
Autres produits		0	0	0	0
Autres charges	CH 2	-4.992	-19.526	-5.073	-20.316
RESULTAT D'EXPLOITATION		71.447	256.692	66.733	266.857
Régularisation du résultat d'exploitation		8.257	19.013	4.093	-9.150
SOMMES CAPITALISABLES DE LA PERIODE		79.704	275.705	70.825	257.707
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		- 8.257	- 19.013	- 4.093	9.150
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		-252	-3 686	913	-6.331
Plus (ou moins) values réalisées surcession des titres		2 235	10 969	4 392	20.840
Frais de négociation de titres		0	0	0	0
RESULTAT NET DE LA PERIODE		73.430	263.975	72.039	281.366

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

LIBELLE	Du 01.10.2023 au 31.12.2023	Du 01.01.2023 au 31.12.2023	Du 01.10.2022 au 31.12.2022	Du 01.01.2022 au 31.12.2022
<u>Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>	<u>73.430</u>	<u>263.975</u>	<u>72.039</u>	<u>281.366</u>
a- Résultat d'exploitation	71.447	256.692	66.733	266.857
b- Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	-252	- 3.686	913	-6.331
c- plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres	2.235	10.969	4.392	20.840
d- Frais de négociation de titres	0	0	0	0
<u>Distributions de dividendes</u>	0	0	0	0
<u>Transactions sur le capital</u>	<u>144.830</u>	<u>- 526.342</u>	<u>76.544</u>	<u>388.502</u>
a- Souscriptions	1.344.316	4.507.534	1.918.497	6.957.366
- Capital	1.007.700	3.470.000	1.522.500	5.638.000
- Régularisation des sommes non distribuables	8.977	27.912	10.010	30.330
- Régularisation des sommes capitalisables	327.639	1.009.622	385.987	1.289.037
b- Rachats	- 1.199.486	- 5.033.876	- 1.841.953	-6 568 864
- Capital	- 899.800	- 3.902.000	- 1.462.200	-5.305.200
- Régularisation des sommes non distribuables	- 7.995	-30.400	- 9.605	-30.310
- Régularisation des sommes capitalisables	- 291.691	- 1.101.476	- 370.148	-1.233.355
VARIATION DE L'ACTIF NET	218.260	- 262.367	148.583	669.868
<u>ACTIF NET</u>				
a- Début de période	4.785.650	5.266.277	5.117.694	4.596.409
b- Fin de période	5.003.910	5 003.910	5.266.277	5.266.277
<u>NOMBRE D'ACTIONS</u>				
a- Début de période	36.281	41.680	41.077	38.352
b- Fin de période	37.360	37.360	41.680	41.680
VALEUR LIQUIDATIVE	133,937	133,937	126,350	126,350
TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	6,179%	6,005%	5,614%	5,426%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Arrêtées au 31 décembre 2023

(Unité en Dinars Tunisiens)

PRESENTATION DE LA SOCIETE

Dénomination : FINACORP OBLIGATAIRE SICAV (FINA O SICAV) ;

Forme juridique : Société d'Investissement à Capital Variable ;

Catégorie : Obligataire ;

Type de l'OPCVM : OPCVM de capitalisation ;

Objet : La gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières par l'utilisation exclusive de ses fonds propres ;

Législation applicable : Code des OPC promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 tel que modifié et complété par les textes subséquents et ses textes d'application ;

Règlement du Conseil du Marché financier relatif aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières et à la gestion de portefeuilles de valeurs mobilières pour le compte de tiers visé par l'arrêté du Ministre des Finances du 29 avril 2010, tel que modifié et complété par les textes subséquents.

Siège social : Rue du Lac Loch Ness -Les Berges du Lac - 1053 Tunis ;

Capital initial : 1.000.000 dinars divisés en 10.000 actions de 100 dinars chacune ;

Agrément du CMF : Agrément n°49-2006 du 27 décembre 2006 ;

NOTE 1 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers trimestriels arrêtés au **31 décembre 2023** sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

NOTE 2 : PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers trimestriels arrêtés au **31 décembre 2023**, sont établis conformément au système comptable des entreprises et notamment les normes NC16, NC 17 et NC 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des Finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers trimestriels arrêtés au **31 décembre 2023** sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3- 1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus pour leur montant net de retenues à la source.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

3- 2 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont constitués de titres OPCVM et sont évalués, en date d'arrêt, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

3- 3 Evaluation des placements en obligations et valeurs similaires et en placements monétaires

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au **31 décembre 2023**, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres) ;
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018 » ;

La société FinaCorp Obligataire SICAV ne dispose pas d'un portefeuille de souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 01^{er} Janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 »,

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3- 4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à leur annulation à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice. Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3- 5 Unité monétaire

Les états financiers trimestriels arrêtés au **31 décembre 2023** de FINACorp Obligataire SICAV sont libellés en monnaie locale, en l'occurrence le dinar tunisien.

4 - NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

AC1 : Note sur le Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au **31 décembre 2023** à 3 902 972 DT et se détaille comme suit :

Code ISIN	Désignation du titre	Nombre de Titres	Coût d'Acquisition	Valeur au 31.12.2023	% de l'Actif	% de l'Actif Net
	Obligations		1 384 983	1 432 060	28,48%	28,62%
TN0003400330	AB 2008	3 000	75 000	77 582	1,54%	1,55%
TN0003400348	AB 2009 SUB	1 150	7 613	7 697	0,15%	0,15%
TN0003400660	AB SUB 2020-03	2 000	120 000	127 816	2,54%	2,55%
TNOPIDORGAE6	BH SUB 2021-02	4 000	400 000	405 888	8,07%	8,11%
TN0001300607	BTE 2010	3 500	122 500	124 160	2,47%	2,48%
TN0004201471	CIL 2020-1	1 500	45 000	45 279	0,90%	0,90%
TN0007310568	HL 2020-03	1 000	60 000	64 565	1,28%	1,29%
TN0002601045	STB 2010/1	3 000	39 870	41 182	0,82%	0,82%
TNWQSOMZ65V8	STB SUB 2021-1	3 000	240 000	255 331	5,08%	5,10%
TN0006610547	TJL 2019-1	1 000	20 000	20 958	0,42%	0,42%
TNZSBU7F6WY7	TLF 2021 SUB	2 000	120 000	121 671	2,42%	2,43%
TN0002102150	TLF 2021-1	1 000	60 000	63 320	1,26%	1,27%
TN0003900248	UIB 2009/1	2 500	75 000	76 611	1,52%	1,53%
	Emprunt d'Etat		2 300 000	2 373 436	47,20%	47,43%
TN0008000838	EMP NA 21 8.8 28-06-2021 CAT B	4 000	400 000	414 041	8,23%	8,27%
TN5XXZZ454U2	EMP NA 22 9.1 18-03-2022 CAT	4 000	400 000	422 817	8,41%	8,45%
TNOJN6PVVH38	EMP NA 22 T3 TMM+2.2 CAT B TV	5 000	500 000	511 668	10,18%	10,23%
TNF00WIRG8H7	EMP NA 22 TMM+2.2 CAT B	5 000	500 000	522 225	10,39%	10,44%
TNBII1MJCEF3	EMP NAT 2023 T4 CB TF	5 000	500 000	502 685	10,00%	10,05%
	Titres OPCVM		97 448	97 476	1,94%	1,95%
TN0004200937	GO SICAV	700	97 448	97 476	1,94%	1,95%
	Total		3 782 431	3 902 972	77,62%	78,00%

AC2 : Note sur les placements monétaires et disponibilités

Les placements monétaires et les disponibilités se détaillent comparativement comme suit :

Libellé	Solde au 31.12.2023	Solde au 31.12.2022
Placements monétaires	0	497 716
Certificats de dépôts	0	497 262
Intérêts courus sur certificats de dépôt	0	454
Disponibilités	1 125 493	848 158
Compte à terme	0	0
Intérêts courus sur compte à terme	0	0
Avoirs en banque	5 561	344 107
Sommes à l'encaissement	1 436 341	500 000
Sommes à régler	-318 422	0
Intérêts sur Dépôt à vue	2 013	4 051
Total	1 125 493	848 158

Note sur les passifs :

Libellé	Solde au 31.12.2023	Solde au 31.12.2022
PA1 : Opérateurs Créditeurs		
Frais du gestionnaire	7 303	7 794
Frais du dépositaire	9 532	9 534
Total	16 836	17 328
PA2 : Autres créditeurs Divers		
Autres Opérateurs créditeurs (CAC)	5 000	5 000
Autres Créditeurs (CMF)	439	474
Charges budgétisées à payer	2 280	5 221
Etat, retenue à la source	0	595
Total	7 719	11 290

CP1 : Note sur le capital

NOTE SUR LES MOUVEMENTS DU CAPITAL ET DE L'ACTIF NET

Capital au 31.12.2022	
* Montant en nominal	4 168 000
* Nombre de Titres	41 680
* Nombre d'actionnaires	96
Souscriptions réalisées	
* Montant en nominal	3 470 000
* Nombre de titres émis	34 700
Rachats effectués	
* Montant en nominal	3 902 000
* Nombre de titres rachetés	39 020
Capital au 31.12.2023	
* Montant en nominal	3 736 000
* Nombre de Titres	37 360
* Nombre d'actionnaires	85

Libellé	Mouvement sur le capital	Mouvement sur l'Actif Net
Capital Début de période au 31.12.2022	4 196 616	4 196 616
Souscriptions de la période	3 470 000	3 470 000
Rachats de la Période	-3 902 000	-3 902 000
Autres Mouvements	4 795	1 239 293
Variation de plus ou moins-values potentielles sur titres	-3 686	-3 686
Plus ou moins-values réalisées sur cessions de titres	10 969	10 969
Régularisation Sommes non distribuables	-2 488	-2 488
Frais de négociation	0	0
Sommes capitalisables		1 234 499
Montant Fin de période au 31.12.2023	3 769 411	5 003 910

PR1 : Note sur les revenus du Portefeuille-titres

Les revenus du portefeuille-titres se détaillent comparativement comme suit :

Libellé	Du 01.10.2023 au 31.12.2023	Du 01.01.2023 au 31.12.2023	Du 01.10.2022 au 31.12.2022	Du 01.01.2022 au 31.12.2022
Dividendes des titres OPCVM	0	0	0	0
Revenus Des Obligations				
Intérêts	24 277	103 369	31 262	135 401
Revenus Des Emprunts d'Etat				
Intérêts	37 841	142 650	32 698	81 160
Total	62 118	246 019	63 961	216 561

PR2 : Note sur les revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires se détaillent comparativement comme suit :

Libellé	Du 01.10.2023 au 31.12.2023	Du 01.01.2023 au 31.12.2023	Du 01.10.2022 au 31.12.2022	Du 01.01.2022 au 31.12.2022
Intérêts sur certificats de dépôt	17 765	35 638	12 045	71 233
Intérêts sur comptes de dépôt	5 255	27 423	4 990	36 953
Total	23 020	63 061	17 035	108 186

Note sur les charges de gestion :

Libellé	Du 01.10.2023 au 31.12.2023	Du 01.01.2023 au 31.12.2023	Du 01.10.2022 au 31.12.2022	Du 01.01.2022 au 31.12.2022
CH1 : Charges de gestion des placements				
Rémunération du gestionnaire	7 200	26 912	7 689	31 624
Rémunération du dépositaire	1 500	5 950	1 500	5 950
Total Charges de gestion des placements	8 699	32 862	9 189	37 574
CH2 : Autres Charges				
Rémunération du CAC	1 260	5 000	1 260	5 000
Redevance CMF	1 210	4 523	1 292	5 315
Charges diverses	1	3	0	1
Charges budgétisées (Résultat)	2 521	10 000	2 521	10 000
Total Autres Charges	4 992	19 526	5 073	20 316

5 - AUTRES INFORMATIONS

5- 1 Rémunération du gestionnaire

La gestion de FINACorp Obligataire SICAV est confiée à la société « FINACorp ». Celle-ci se charge des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie des prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0.5 % HT l'an calculée sur la base de l'actif net.

La rémunération de « FINACorp » au **31 Décembre 2023** s'élève à 26.912 DT TTC.

5- 2 Rémunération du dépositaire

La banque ATB assure les fonctions de dépositaire pour la société FINACorp Obligataire SICAV. Elle est chargée à ce titre de conserver les titres et les fonds de la société et d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement du montant des rachats aux actionnaires sortants. En contrepartie de ses services, l'ATB perçoit des honoraires annuels d'un montant de 5.000 DT HT.

La rémunération du dépositaire au **31 Décembre 2023** s'élève à 5.950 DT TTC.

MAXULA PLACEMENT SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DÉCEMBRE 2023

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE

SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 31 DECEMBRE 2023

Introduction

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la Société « Maxula Placement SICAV » pour la période allant du premier Octobre au 31 Décembre 2023, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 12.203.468, un actif net de D : 12.170.616 et un bénéfice de la période de D : 216.649.

Nous avons effectué l'examen des états financiers trimestriels ci-joints de la Société « Maxula Placement SICAV » comprenant le bilan au 31 Décembre 2023, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen analytique est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ci-joints de la Société « Maxula Placement SICAV » ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 31 Décembre 2023, ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Paragraphes post Conclusion

- Les dépôts à vue et les disponibilités représentent à la clôture de la période, 20,31% du total des actifs, se situant ainsi au-dessus du seuil de 20% fixé par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001.
- Nous attirons l'attention sur la note 3.2 des états financiers, qui décrit la méthode adoptée par la société « MAXULA PLACEMENT SICAV » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées par le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence de différentes parties prenantes. Ce traitement comptable, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Tunis, le 24 Janvier 2024

Le Commissaire aux Comptes :

FINOR

Karim DEROUCHE

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2023

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	Note	31/12/2023	31/12/2022
Portefeuille-titres	4	<u>7 701 801</u>	<u>7 612 612</u>
Obligations et valeurs assimilées		7 665 954	7 612 612
Tires des Organismes de Placement Collectif		35 847	-
Placements monétaires et disponibilités		<u>4 479 535</u>	<u>3 104 028</u>
Placements monétaires	5	4 479 525	3 103 931
Disponibilités		10	97
Créances d'exploitation	6	<u>22 132</u>	<u>-</u>
TOTAL ACTIF		<u>12 203 468</u>	<u>10 716 640</u>
PASSIF			
Opérateurs créditeurs	7	31 144	24 072
Autres créditeurs divers	8	1 708	1 309
TOTAL PASSIF		<u>32 852</u>	<u>25 381</u>
ACTIF NET			
Capital	9	11 505 145	10 279 095
Sommes distribuables			
Sommes distribuables des exercices antérieurs		19	50
Sommes distribuables de la période		665 452	412 114
ACTIF NET		<u>12 170 616</u>	<u>10 691 259</u>
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		<u>12 203 468</u>	<u>10 716 640</u>

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	<i>Note</i>	<i>Période du 01/10 au 31/12/2023</i>	<i>Période du 01/01 au 31/12/2023</i>	<i>Période du 01/10 au 31/12/2022</i>	<i>Période du 01/01 au 31/12/2022</i>
Revenus du portefeuille-titres	10	114 331	450 384	97 741	389 179
Revenus des obligations et valeurs assimilées		114 331	450 384	97 741	389 179
Revenus des placements monétaires	11	5 922	38 521	35 067	80 477
Revenus des prises en pensions	12	127 339	524 840	4 363	4 363
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		247 592	1 013 745	137 171	474 019
Charges de gestion des placements	13	(31 144)	(133 323)	(24 072)	(86 867)
REVENU NET DES PLACEMENTS		216 448	880 422	113 099	387 152
Autres charges	14	(4 025)	(17 190)	(3 023)	(10 929)
Contribution Sociale de Solidarité		-	(400)	-	(200)
RESULTAT D'EXPLOITATION		212 423	862 832	110 076	376 023
Régularisation du résultat d'exploitation		25 737	(197 380)	42 381	36 091
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		238 160	665 452	152 457	412 114
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(25 737)	197 380	(42 381)	(36 091)
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		4 226	(14 337)	4 970	55 470
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres		-	31 650	-	(36 150)
RESULTAT DE LA PERIODE		216 649	880 145	115 046	395 343

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	<i>Période du 01/10 au 31/12/2023</i>	<i>Période du 01/01 au 31/12/2023</i>	<i>Période du 01/10 au 31/12/2022</i>	<i>Période du 01/01 au 31/12/2022</i>
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	216 649	880 145	115 046	395 343
Résultat d'exploitation	212 423	862 832	110 076	376 023
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	4 226	(14 337)	4 970	55 470
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	-	31 650	-	(36 150)
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	-	(1 036 731)	-	(333 643)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	1 329 292	1 635 943	1 484 027	572 756
Souscriptions				
- Capital	7 003 683	94 267 401	3 922 122	16 203 785
- Régularisation des sommes non distribuables	8 398	63 077	7 069	15 981
- Régularisation des sommes distribuables	329 900	3 717 328	132 909	529 277
Rachats				
- Capital	(5 701 078)	(93 057 462)	(2 482 797)	(15 631 097)
- Régularisation des sommes non distribuables	(7 450)	(64 279)	(4 755)	(13 993)
- Régularisation des sommes distribuables	(304 161)	(3 290 122)	(90 520)	(531 196)
VARIATION DE L'ACTIF NET	1 545 941	1 479 357	1 599 073	634 456
ACTIF NET				
En début de période	10 624 675	10 691 259	9 092 186	10 056 803
En fin de période	12 170 616	12 170 616	10 691 259	10 691 259
NOMBRE D'ACTIONS				
En début de période	100 253	101 165	86 970	95 517
En fin de période	113 073	113 073	101 165	101 165
VALEUR LIQUIDATIVE	107,635	107,635	105,681	105,681
TAUX DE RENDEMENT	1,56%	5,70%	1,09%	4,07%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

ARRETES AU 31 DECEMBRE 2023

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

MAXULA PLACEMENT SICAV est une société d'investissement à capital variable obligataire de type distribution, régie par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 28 décembre 2009 à l'initiative de la société « MAXULA BOURSE » et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 30 décembre 2008.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, MAXULA PLACEMENT SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de MAXULA PLACEMENT SICAV est confiée à la société « MAXULA BOURSE », le dépositaire étant la « BNA ».

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 Décembre 2023, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers intermédiaires sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- *Prise en compte des placements et des revenus y afférents*

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date du détachement du coupon.

3.2- *Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées*

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 Décembre 2023, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société « MAXULA PLACEMENT SICAV » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence de différentes parties prenantes, les Bons du Trésor Assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} Janvier 2018.

La société « MAXULA PLACEMENT SICAV » ne dispose pas d'un portefeuille de souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} Janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de « BTA JUILLET 2032 ».

3.3- Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3.6- Opérations de pensions livrées

- *Titres mis en Pension*

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan sous une rubrique distincte parmi le portefeuille titres, « Titres mis en pension ».

La dette correspondant à la somme reçue du cessionnaire et devant être restituée à l'issue de la pension est également individualisée et présentée sous une rubrique spécifique au passif du bilan, « Dettes sur opérations de pensions livrées ».

Les mêmes règles d'évaluation des placements et de prise en compte des revenus y afférents développés dans les paragraphes précédents, sont applicables aux titres donnés en pension.

Sont considérés des intérêts, les revenus résultant de la différence entre le prix de rétrocession et le prix de cession au titre des opérations de pensions livrées.

Ainsi, la SICAV procède à la constatation de la charge financière représentant les intérêts courus qui devraient être versés au cessionnaire sous une rubrique distincte de l'état de résultat « Intérêts des mises en pensions ».

- *Titres reçus en Pension*

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif au niveau du portefeuille titres. La créance correspondant à la somme due au cédant est individualisée et présentée parmi les placements monétaires sous la rubrique « Créances sur opérations de pensions livrées ».

Les rémunérations y afférentes sont inscrites à l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Revenus des prises en pension ».

Note 4 : Portefeuille- titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2023, à D : 7.701.801 et se détaille comme suit :

Code ISIN		Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2023	% Actif net
Obligations & valeurs assimilées			7 268 461	7 665 954	62,99%
Obligations des sociétés			2 303 261	2 416 877	19,86%
TN0003400405	AMEN BANK 2010	2 000	26 181	26 877	0,22%
TN0003600640	ATB SUBORDONNE 2017	7 000	280 000	297 854	2,45%
TNMA55MMDD46	ATL 2023-1	3 000	300 000	321 473	2,64%
TN4J4VCBM140	ATTIJ LEASING 2022-1	1 500	120 000	122 649	1,01%
TN0001300623	BTE 2011	500	22 500	23 505	0,19%
TN0004201455	CIL 2018-1	200	4 000	4 324	0,04%
TNY1F6BOX6F5	CIL 2023-1	1 500	150 000	156 918	1,29%
TNR4CLXNS261	ELWIFACK BANK 2022-2	3 000	300 000	321 613	2,64%
TN0002601045	STB 2010-1	2 000	26 580	27 454	0,23%
TN0002102150	TLF 2021-1	500	30 000	31 660	0,26%
TNXIY8MEDJE3	TLF 2022-2	2 000	160 000	162 518	1,34%
TN99P72UERY9	TLF 2023-1	6 000	600 000	634 452	5,21%
TNMCJHUZPRD0	TLF 2023-2	2 000	200 000	200 000	1,64%
TN0003900263	UIB 2011-1	2 000	80 000	81 410	0,67%
TN0007200181	WIFAK ISLAMIQ 2019-1	200	4 000	4 170	0,03%
Emprunt National			712 500	740 147	6,08%
TN0008000895	Obligations EMPRUNT NATIONAL 2021 TR2 CB	500	50 000	51 231	0,42%
TNHG2VXQ3BG0	Obligations EMPRUNT NATIONAL 2022 TR1 CB	500	50 000	52 811	0,43%
TNQVHB5WZ2K2	Obligations EMPRUNT NATIONAL 2022 TR2 CB	1 500	150 000	156 131	1,28%
TNRGVSC8DE36	Obligations EMPRUNT NATIONAL 2022 TR3 CB	1 000	100 000	102 187	0,84%
TN7PM93UZP50	Obligations EMPRUNT NATIONAL 2022 TR4 CB	1 500	150 000	151 441	1,24%
TN3C6DVEWM76	Obligations EMPRUNT NATIONAL 2023 TR1 CB	2 000	200 000	213 508	1,75%
TN0008000515	Obligations EMPRUNT NATIONAL CAT C au taux de 6,35%	1 000	12 500	12 838	0,11%
Bons du trésor assimilables			4 252 700	4 508 930	37,05%
TN0008000366	BTA 6% AVRIL 2024	900	866 050	930 416	7,64%
TN0008000580	BTA 6.3% OCT 2026	1 300	1 259 250	1 303 547	10,71%
TN0008000598	BTA 6% JANVIER 2024	500	478 300	523 192	4,30%
TN0008000606	BTA 6.7% AVRIL 2028	1 000	970 700	1 028 040	8,45%
TN0008000622	BTA 6.3% MARS 2026	700	678 400	723 735	5,95%
Titres des Organismes de Placement Collectif			35 154	35 847	0,29%
	Actions SICAV				

TNDUQFATMV53	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	331	35 154	35 847	0,29%
Total			7 303 615	7 701 801	63,28%
Pourcentage par rapport au total des Actifs					63,11%

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2023 à D : 4.479.525 et se détaille comme suit :

Code ISIN	Désignation du titre	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2023	% Actif net
	Dépôt à vue	2 472 430	2 478 006	20,36%
	Banque Nationale Agricole	2 472 430	2 478 006	20,36%
	Certificats de dépôt	998 007	998 605	8,21%
TNV7VXC32994	BNA au 08/01/2024 (10 jours) au taux de 8,99%	998 007	998 605	8,21%
	Créances sur opérations de pensions livrées	1 000 000	1 002 914	8,24%
	Pension livrée ATB au 11/01/2024 (20 jours) au taux de 10,49%	1 000 000	1 002 914	8,24%
	Total général	4 470 437	4 479 525	36,81%
	Pourcentage par rapport au total des Actifs			36,71%

Note 6 : Créances d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2023 à D : 22.132, contre un solde nul au 31 décembre 2022 et se détaille ainsi :

	<u>31/12/2023</u>	<u>31/12/2022</u>
Solde des souscriptions et rachats de la dernière journée	21 626	-
Autres	506	-
Total	<u>22 132</u>	<u>-</u>

Note 7 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 31 décembre 2023 à D : 31.144, contre D : 24.072 au 31 décembre 2022 et englobe le montant à payer au titre des commissions de gestion, de distribution et de dépôt. Elle se détaille ainsi :

	<u>31/12/2023</u>	<u>31/12/2022</u>
Maxula Bourse	20 809	16 084
Banque Nationale Agricole (dépôt)	6 201	4 793
Banque Nationale Agricole (distribution)	4 134	3 195
Total	31 144	24 072

Note 8 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2023 à D : 1.708, contre D : 1.309 au 31 décembre 2022 et se détaille ainsi :

	<u>31/12/2023</u>	<u>31/12/2022</u>
Redevance du CMF	1 189	944
TCL	190	119
Produit perçu d'avance	329	-
Autres	-	246
Total	1 708	1 309

Note 9 : Capital

Capital 31-12-2022

Montant	10 279 095
Nombre de titres	101 165
Nombre d'actionnaires	784

Souscriptions réalisées

Montant	94 267 401
Nombre de titres émis	927 763
Nombre d'actionnaires nouveaux	546

Rachats effectués

Montant	(93 057 462)
Nombre de titres rachetés	(915 855)
Nombre d'actionnaires sortants	(504)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(14 337)
Plus (ou moins) values réalisées sur cessions de titres	31 650
Régularisation des sommes non distribuables	(1 202)

Capital au 31/12/2023

Montant	11 505 145
Nombre de titres	113 073
Nombre d'actionnaires	826

Note 10 : Revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent D : 114.331 pour la période allant du 1er octobre au 31 décembre 2023, contre D : 97.741 à l'issue de la même période close le 31 décembre 2022, et se détaillent comme suit :

	du 01/10 au 31/12/2023	du 01/01 au 31/12/2023	du 01/10 au 31/12/2022	du 01/01 au 31/12/2022
<u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u>				
<i>Revenus des obligations</i>				
- intérêts	44 144	162 507	21 754	78 803
<i>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</i>				
- intérêts (BTA et Emprunt National)	70 187	287 877	75 987	310 376
TOTAL	114 331	450 384	97 741	389 179

Note 11 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 1er octobre au 31 décembre 2023 à D : 5.922, contre D : 35.067 à l'issue de la même période close le 31 décembre 2022, il représente le montant des intérêts sur les dépôts à vue et certificats de dépôt et se détaille comme suit :

	du 01/10 au 31/12/2023	du 01/01 au 31/12/2023	du 01/10 au 31/12/2022	du 01/01 au 31/12/2022
Intérêts des dépôts à vue	5 324	31 811	4 448	15 993
Intérêts des certificats de dépôt	598	6 710	30 619	64 484
TOTAL	5 922	38 521	35 067	80 477

Note 12 : Revenus des prises en pension

Les Intérêts au titre des opérations de prises en pension s'analysent comme suit :

	du 01/10 au 31/12/2023	du 01/01 au 31/12/2023	du 01/10 au 31/12/2022	du 01/01 au 31/12/2022
Intérêts des pensions livrées	127 339	524 840	4 363	4 363
TOTAL	127 339	524 840	4 363	4 363

Note 13 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 1er octobre au 31 décembre 2023 à D : 31.144, contre D : 24.072 à l'issue de la même période close le 31 décembre 2022, et représente les commissions de gestion, de distribution et de dépôt. Elles se détaillent comme suit :

	<u>du 01/10 au 31/12/2023</u>	<u>du 01/01 au 31/12/2023</u>	<u>du 01/10 au 31/12/2022</u>	<u>du 01/01 au 31/12/2022</u>
Commission de gestion	20 809	89 080	16 084	58 041
Commission de dépôt	6 201	26 546	4 793	17 296
Commission de distribution	4 134	17 697	3 195	11 530
Total	<u>31 144</u>	<u>133 323</u>	<u>24 072</u>	<u>86 867</u>

Note 14 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent au titre de la période allant du 1er octobre au 31 décembre 2023 à D : 4.025, contre D : 3.023 à l'issue de la même période close le 31 décembre 2022, et se détaille comme suit :

	<u>du 01/10</u> <u>au</u> <u>31/12/2023</u>	<u>du 01/01</u> <u>au</u> <u>31/12/2023</u>	<u>du 01/10</u> <u>au</u> <u>31/12/2022</u>	<u>du 01/01</u> <u>au</u> <u>31/12/2022</u>
Redevance du CMF	3 468	14 847	2 681	9 674
TCL	555	2 335	341	1 250
Autres	2	8	1	5
Total	4 025	17 190	3 023	10 929

Note 15 : Rémunération du gestionnaire, des distributeurs et du dépositaire

La gestion et la distribution de la MAXULA PLACEMENT-SICAV est confiée à la Société "MAXULA BOURSE". Celle - ci est chargée des choix des placements, de la gestion administrative et comptable de la société et la commercialisation de ses titres. En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération annuelle de 0,6% T.T.C calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La BNA est chargée de la réception des souscriptions et des rachats des actions de la société. En contrepartie de ses prestations, elle perçoit une rémunération annuelle de 0,1% HT calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La BNA assure aussi la fonction de dépositaire de fonds et de titres. En contrepartie de ses prestations, le dépositaire perçoit une rémunération annuelle de 0,15% H.T calculée sur la base de l'actif net quotidien.

SICAV AMEN
SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 Décembre 2023
RAPPORT D'EXAMEN LIMITE
SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 31 Décembre 2023

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de la société SICAV AMEN pour la période allant du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2023, tels qu'annexés au présent rapport, et faisant apparaître un total Bilan de **24.074.531,960 DT** et un résultat de la période de **1.215.798,418 DT**.

I. – Rapport sur les états financiers intermédiaires :

Introduction :

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers intermédiaires ci-joints de la société SICAV AMEN, comprenant le bilan au 31 Décembre 2023 ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net pour la période de trois mois close à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers intermédiaires.

Etendue de l'examen limité:

Nous avons effectué cet examen selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, "*Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité*". Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et autres aux données financières. L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion :

Sur la base de notre examen limité nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires de la société SICAV AMEN arrêtés au 31 Décembre 2023, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphes d'observation :

Nous attirons l'attention sur la note 3.2 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la société « SICAV AMEN » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées par le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence de différentes parties prenantes.

Ce traitement comptable, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

II.- Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Les liquidités et quasi-liquidités représentent au 31 Décembre 2023, 20,98% de l'actif de la société Sicav Amen, soit 0,98% au-delà du seuil de 20% prévu par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du code des organismes de placement collectif, tel que modifié et complété par les textes subséquents.

Par ailleurs, la valeur comptable des placements en valeurs mobilières s'élève à 19.021.881 DT au 31 Décembre 2023, et représente une quote-part de 79,01% de l'actif de la société Sicav Amen, soit 0,99% en deçà du seuil de 80% prévu par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du code des organismes de placement collectif, tel que modifié et complété par les textes subséquents.

Tunis, le 31 Janvier 2024

Le Commissaire aux Comptes :

F.M.B.Z KPMG TUNISIE

Emna RACHIKOU

BILAN
(Unité : en DT)

ACTIF	Note	31/12/2023	31/12/2022
<u>AC1</u> <u>Portefeuille Titres</u>	4.1	<u>17 819 686,319</u>	<u>15 760 748,389</u>
a Action, valeurs assimilées et droits rattachés		659 277,811	-
b Obligations et valeurs assimilées		17 160 408,508	15 760 748,389
<u>AC2</u> <u>Placements monétaires et disponibilités</u>		<u>6 254 047,050</u>	<u>5 568 866,022</u>
a Placements monétaires	4.2	1 202 194,186	1 013 594,937
b Disponibilités	4.3	5 051 852,864	4 555 271,085
<u>AC4</u> <u>Autres actifs</u>	4.4	<u>798,591</u>	<u>1 263,744</u>
TOTAL ACTIF		24 074 531,960	21 330 878,155
<u>PASSIF</u>			
<u>PA1</u> <u>Dettes sur opérations de pension livrées</u>	4.5	<u>-</u>	<u>-</u>
<u>PA2</u> <u>Opérateurs créditeurs</u>	4.6	<u>42 550,326</u>	<u>42 775,629</u>
a Opérateurs créditeurs		42 550,326	42 775,629
<u>PA3</u> <u>Autres créditeurs divers</u>	4.7	<u>78 126,806</u>	<u>73 834,301</u>
a Autres créditeurs divers		78 126,806	73 834,301
TOTAL PASSIF		120 677,132	116 609,930
<u>ACTIF NET</u>			
<u>CP1</u> <u>Capital</u>	4.8	<u>22 639 243,947</u>	<u>20 247 719,306</u>
<u>CP2</u> <u>Sommes capitalisables</u>	4.9	<u>1 314 610,881</u>	<u>966 548,919</u>
a Sommes capitalisables des exercices antérieurs		-	-
b Sommes capitalisables de l'exercice en cours		1 314 610,881	966 548,919
ACTIF NET		23 953 854,828	21 214 268,225
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		24 074 531,960	21 330 878,155

ETAT DE RESULTAT
(Unité : en DT)

	Note	Période du 01/10/2023 Au 31/12/2023	Période du 01/01/2023 Au 31/12/2023	Période du 01/10/2022 Au 31/12/2022	Période du 01/01/2022 Au 31/12/2022
PR 1					
<u>Revenus du portefeuille-titres</u>	<u>4.10</u>	<u>278 389,389</u>	<u>1 089 701,589</u>	<u>226 674,881</u>	<u>872 982,007</u>
PR 2					
<u>Revenus des placements monétaires</u>	<u>4.11</u>	<u>89 907,167</u>	<u>336 577,489</u>	<u>106 492,611</u>	<u>416 376,246</u>
Total des revenus des placements		<u>368 296,556</u>	<u>1 426 279,078</u>	<u>333 167,492</u>	<u>1 289 358,253</u>
CH 3					
<u>Intérêts des mises en pension</u>	<u>4.12</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
CH 1					
<u>Charges de gestion des placements</u>	<u>4.13</u>	<u>- 46 441,385</u>	<u>- 183 499,192</u>	<u>- 46 249,975</u>	<u>- 193 132,342</u>
Revenu net des placements		<u>321 855,171</u>	<u>1 242 779,886</u>	<u>286 917,517</u>	<u>1 096 225,911</u>
CH 2					
<u>Autres charges</u>	<u>4.14</u>	<u>- 10 774,653</u>	<u>- 45 803,254</u>	<u>- 12 367,790</u>	<u>- 53 394,733</u>
Résultat d'exploitation		<u>311 080,518</u>	<u>1 196 976,632</u>	<u>274 549,727</u>	<u>1 042 831,178</u>
PR 4					
<u>Régularisation du résultat d'exploitation</u>		<u>145 633,903</u>	<u>117 634,249</u>	<u>- 7 517,271</u>	<u>- 76 282,259</u>
Sommes capitalisables de la période		<u>456 714,421</u>	<u>1 314 610,881</u>	<u>267 032,456</u>	<u>966 548,919</u>
PR 4					
<u>Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u>		<u>- 145 633,903</u>	<u>- 117 634,249</u>	<u>7 517,271</u>	<u>76 282,259</u>
Variation des plus ou moins values potentielles sur titres		<u>2 511,580</u>	<u>8 227,940</u>	<u>-</u>	<u>- 366,489</u>
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres		<u>450,925</u>	<u>10 593,846</u>	<u>8 289,789</u>	<u>13 980,927</u>
Frais de négociation de titres		<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Résultat net de la période		<u>314 043,023</u>	<u>1 215 798,418</u>	<u>282 839,516</u>	<u>1 056 445,616</u>

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
(Unité : en DT)

	Période du 01/10/2023 Au 31/12/2023	Période du 01/01/2023 Au 31/12/2023	Période du 01/10/2022 Au 31/12/2022	Période du 01/01/2022 Au 31/12/2022
AN1	<u>Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>			
	<u>314 043,023</u>	<u>1 215 798,418</u>	<u>282 839,516</u>	<u>1 056 445,616</u>
a-	<u>Résultat d'exploitation</u> 311 080,518	<u>1 196 976,632</u>	<u>274 549,727</u>	<u>1 042 831,178</u>
b-	<u>Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres</u> 2 511,580	<u>8 227,940</u>	<u>-</u>	<u>- 366,489</u>
c-	<u>Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres</u> 450,925	<u>10 593,846</u>	<u>8 289,789</u>	<u>13 980,927</u>
d-	<u>Frais de négociation de titres</u> -	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
AN2	<u>Distributions de dividendes</u> -			
AN3	<u>Transactions sur le capital</u>			
	<u>2 699 217,783</u>	<u>1 523 888,185</u>	<u>- 168 940,699</u>	<u>- 4 164 087,411</u>
a-	<u>Souscriptions</u>			
	<u>11 098 489,825</u>	<u>37 266 677,495</u>	<u>8 082 304,767</u>	<u>43 050 632,738</u>
-	<u>Capital</u> 10 039 548,555	<u>34 499 307,590</u>	<u>7 474 843,610</u>	<u>40 620 573,472</u>
-	<u>Régularisation des sommes non capitalisables</u> 488 851,204	<u>1 662 944,542</u>	<u>278 847,755</u>	<u>1 501 102,417</u>
-	<u>Régularisation des sommes capitalisables</u> 570 090,066	<u>1 104 425,363</u>	<u>328 613,402</u>	<u>928 956,849</u>
b-	<u>Rachats</u>			
	<u>- 8 399 272,042</u>	<u>- 35 742 789,310</u>	<u>- 8 251 245,466</u>	<u>- 47 214 720,149</u>
-	<u>Capital</u> - 7 604 580,705	<u>- 33 159 565,865</u>	<u>- 7 630 480,858</u>	<u>- 44 563 087,570</u>
-	<u>Régularisation des sommes non capitalisables</u> - 370 235,174	<u>- 1 596 432,331</u>	<u>- 284 633,935</u>	<u>- 1 646 393,471</u>
-	<u>Régularisation des sommes capitalisables</u> - 424 456,163	<u>- 986 791,114</u>	<u>- 336 130,673</u>	<u>- 1 005 239,108</u>
	<u>Variation de l'actif net</u> 3 013 260,806	<u>2 739 686,603</u>	<u>113 898,817</u>	<u>- 3 107 641,795</u>
AN4	<u>Actif net</u>			
a-	<u>En début de période</u> 20 940 694,022	<u>21 214 268,225</u>	<u>21 100 369,408</u>	<u>24 321 910,020</u>
b-	<u>En fin de période</u> 23 953 954,828	<u>23 953 954,828</u>	<u>21 214 268,225</u>	<u>21 214 268,225</u>
AN5	<u>Nombre d'actions</u>			
a-	<u>En début de période</u> 394 770	<u>417 345</u>	<u>420 673</u>	<u>501 648</u>
b-	<u>En fin de période</u> 444 960	<u>444 960</u>	<u>417 345</u>	<u>417 345</u>
	<u>Valeur liquidative</u> 53,834	<u>53,834</u>	<u>50,831</u>	<u>50,831</u>
AN6	<u>Taux de rendement annualisé</u>			
	5,90%	5,91%	5,32%	4,84%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

TRIMESTRIELS ARRETES AU 31-12-2023

1- Présentation de la société

SICAV AMEN est une SICAV constituée le 13 Juillet 1992 sous forme d'une SICAV mixte de distribution et entrée en exploitation le 01 Octobre 1992.

L'assemblée générale extraordinaire de Sicav Amen tenue en date du 08 mars 2018 avait décidé de changer la catégorie de la Sicav de mixte à obligataire et de modifier ses orientations de placement en conséquence. Ces modifications sont entrées en vigueur le 02 janvier 2019. La sicav a obtenu l'agrément du CMF pour le changement de sa catégorie le 20 février 2018 sous le numéro 02-2018.

SICAV AMEN est une SICAV de capitalisation depuis 01-01-2004.

2- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31-12-2023 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

3- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires ainsi que sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

3.2- Evaluation des placements en obligations et valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;

- au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- à la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 Décembre 2023, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018

Le portefeuille de la société Sicav Amen ne comprend pas de souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018 et ne comprend pas la ligne de BTA « juillet 2032 ».

3.3- Evaluation des placements en titres d'OPCVM

Les placements en titres d'OPCVM sont évalués à la date d'arrêté de la situation à la valeur liquidative à cette même date. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que sommes non capitalisables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que sommes non capitalisables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3.6- Traitement des opérations de pension livrée

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan et présentés sous une rubrique distincte au niveau du poste «AC1-Portefeuille-titres ».

A la date d'arrêté, ces titres restent évalués et leurs revenus pris en compte selon les mêmes règles développées dans les paragraphes précédents.

La contrepartie reçue est présentée au niveau du passif sous une rubrique spécifique « Dettes sur opérations de pensions livrées » et évaluée à la date d'arrêté à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Intérêts des mises en pension».

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif du bilan. La valeur de la contrepartie donnée est présentée sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC2- Placements monétaires et disponibilités ». A la date d'arrêté, cette créance est évaluée à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous la rubrique « PR2- Revenus des placements monétaires» et individualisés au niveau des notes aux états financiers.

4. NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

4.1- Portefeuille titres et revenus y afférents :

Le portefeuille titres de Sicav Amen se détaille comme suit :

Actions et valeurs assimilées (1)	659 277,811
Obligations des sociétés	3 216 050,605
BTA et obligations de l'Etat	13 944 357,903
Total	17 819 686,319

Le détail de ces valeurs est présenté ci-après :

(1) Actions et valeurs assimilées:

Code ISIN	Désignation	Prix de revient net	Valeur au 31/12/2023	En % de l'actif net
TNBIC10E13Y6	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	150 018,931	159 246,871	0,66%
TN0003400249	AMEN PREMIERE SICAV	500 030,940	500 030,940	2,09%
TOTAL	TOTAL	650 049,871	659 277,811	2,75%

(2) Obligations des sociétés:

Le solde de ce poste correspond aux placements en obligations.

Le solde de ce poste est réparti ainsi :

Code ISIN	Désignation	Prix de revient	Valeur au 31/12/2023	En % de l'actif net
TN0003400348	AB 2009 CA	119 780,25	121 146,818	0,51%
TN0003400355	AB 2009 CB	86 517,71	88 067,306	0,37%
TN0003400405	AB 2010	26 650,00	27 278,801	0,11%
TN000340405	AMEN BANK 2010 SUB1	1 065 840,00	1 091 056,000	4,55%
TN0003600574	ATB 2009 TB1	50 000,00	51 408,000	0,21%
TN0003600574	ATB 2009/B1	100 000,00	102 816,000	0,43%
TNFUHZ3R7VR5	ATL 2021 -1	80 000,00	85 942,400	0,36%
TN8DSPQCBC06	ATL 2022 -1	240 000,00	243 986,400	1,02%
TNMA55MMDD46	ATL 2023 -1	200 000,00	214 315,200	0,89%
TN06F5NFW3K1	ATL 2023 -2	200 000,00	203 601,600	0,85%
TN99P72UERY9	TLF 2023-1 FIXE	250 000,00	264 354,000	1,10%
TN0004700712	ATL SUB2017	200 000,00	202 656,000	0,85%
TN4J4VCBM140	ATTIJARI LEASING 2022-1 A	96 000,00	98 119,680	0,41%
TN000734078	SERVICOM16 (i)	50 000,00	56 571,482	0,24%
TNWQS0MZ65V8	STB SUB 2021-1 TF	200 000,00	212 776,000	0,89%
TN8J8QFA4123	BIAT SUB 2022-1 CATD T-FIXE	200 000,00	208 526,400	0,87%
	TOTAL	3 164 787,95	3 272 622,087	13,66%
			-56 571,482	
			3 216 050,605	13,43%

- (i) L'encours SERVICOM de SICAV Amen de 50 000 DT est provisionné de 50 000 DT. Les montants des intérêts non réglés à SICAV Amen s'élèvent au 31 Décembre 2023 à 6 571DT (Intérêts calculés au taux initial) ces intérêts ont fait l'objet d'une décote. L'échéance de février en principal a également fait l'objet d'une décote.

L'assemblée Générale Spéciale des détenteurs des obligations « SERVICOM 2016 » réunie le 1er octobre 2019 a décidé la restructuration de l'emprunt obligataire en portant le taux de l'emprunt, selon la catégorie, de 8,2% à 11,6% et de TMM+3% à TMM+4,6% et la modification du mode de paiement de semestriel à annuel chaque 12 décembre à partir de 2020. Par ailleurs, l'émetteur s'est engagé à payer aux souscripteurs et au prorata de leurs souscriptions, la somme de 600KDT représentant le remboursement partiel des intérêts échus au 12 décembre 2019 totalisant 1.442 KDT, il est à noter que jusqu'à la date de rédaction du présent rapport, « Servicom » n'a pas réglé ledit montant En fin, l'émetteur s'est engagé à affecter en guise de garantie de paiement de

l'emprunt, un nantissement au 1er rang de sa participation dans le capital des sociétés Servitrade SA (à raison de 3333 titres) et Servicom Industrie SA (à raison de 1667 titres), conformément aux dispositions de l'autorisation donnée par le Conseil d'Administration de la société Servicom SA en date du 18/07/2019.

(3) BTA et obligations de l'Etat:

Le solde de ce poste est réparti ainsi :

Code ISIN	Désignation	Prix de revient	Valeur au 31/12/2023	En % de l'actif net
TN0008000366	BTA10042024	481 500,000	499 442,623	2,09%
TN0008000006	BTA13042028B	1 861 200,000	1 938 442,720	8,09%
TN008000606	BTA13042028C	929 000,000	967 621,360	4,04%
TNTNYZ6GUZ33	EN 2021 CAT. B /5 3EME T	500 000,000	504 328,000	2,11%
TNHG2VXQ3BG0	EN 2022 CATB 1ERE T	600 000,000	633 734,400	2,65%
TNHG2VXQ3BG	EN 2022 CATB 1ERE T-COMPL	200 000,000	211 244,800	0,88%
TN4A4WPDZOC1	EN 2022 CATC 3EME T	500 000,000	511 228,000	2,13%
TNIZ090I5G66	EN 2022 CATC 3EME T TV	500 000,000	512 092,000	2,14%
TNQVHB5WZ2K2	EN 2022 CATB 2EME T	2 000 000,000	2 081 744,000	8,69%
TNWRCVSYL730	EN 2022 CATB 4EME T TF	750 000,000	756 780,000	3,16%
TN7PM93UZP50	EN 2022 CATB 4EME T TV	2 250 000,000	2 271 618,000	9,48%
TN3C6DVEWM76	EN 2023 CATB 1ERE T TV	500 000,000	533 768,000	2,23%
TNVE955M6R90	EN 2023 CATB 3T TFIXE	250 000,000	255 838,000	1,07%
TNRS9CVT3SJ7	EN 2023 CATB 3T TV	250 000,000	255 772,000	1,07%
TNBII1MJCEF3	EN 2023 CATB 4T TFIXE	2 000 000,000	2 010 704,000	8,39%
	Total		13 944 357,903	58,22%

4.2- Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31-12-2023 à 1 202 194,186DT et se détaille comme suit :

Pension livrée (a)	1 202 194,186
Total	1 202 194,186

(a) Pension livrée :

Désignation	Emetteur	Montant	Echéance	Intérêts précomptés	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	Taux Brut	En % de l'actif net
PL010224A	BT Add. BTA 7,2% 02/2027	500 261,574	01/02/2024	867,767	500 261,574	501 129,341	8,99%	2,09%
PL010224B	BT Add. BTA 7,2% 02/2027	700 544,052	01/02/2024	520,793	700 544,052	701 064,845	8,99%	2,92%
TOTAL		1200805,626		1388,559	1 200 805,626	1 202 194,186		5,01%

4.3- Disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 31-12-2023 à **5 051 852,864** DT et se détaille comme suit :

Désignation	Valeur actuelle	En % de l'actif net
Avoirs en banque	5 051 852,864	21,09%
TOTAL	5 051 852,864	21,09%

4.4- Autres actifs :

Les autres actifs totalisent au 31-12-2023, **798,591DT** contre **1 263,744 DT** au 31/12/2022. Ils se détaillent comme suit :

Désignation	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
Intérêt courus /compte rémunéré	798,591	1 263,744
Total	798,591	1 263,744

4.5- Dettes sur opérations de pensions livrées :

Ce poste présente un solde nul au 31/12/2023.

4.6- Opérateurs créditeurs :

Ce poste se détaille comme suit :

Désignation	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
Gestionnaire	11 815,326	11 709,107
Dépositaire	30 735,000	31 066,522
Total	42 550,326	42 775,629

4.7- Autres créditeurs divers:

Les autres créditeurs divers se détaillent comme suit

Désignation	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
ETAT	920,828	920,828
Retenue à la Source	57 253,469	48 144,254
Jetons de Présence	18 063,040	22 951,040
CMF	1 889,469	1 818,179
Total	78 126,806	73 834,301

4.8 Capital

La variation de l'actif net de la période allant du 01/01/2023 au 31/12/2023 s'élève à 2 739 686,603 dinars.

La variation du capital se détaille comme suit :

Capital social au 31-12-2022	20 247 719,306
Souscriptions	34 499 307,590
Rachats	- 33 159 565,865
Frais de négociation de titres	-
VDE/emp.société	- 50 000,000
VDE/titres.Etat	500,000
VDE / titres OPCVM	9 227,940
+/-V réalisée emp.société	-
+/- V réal/titres Etat	9 000,000
+/- V réal/ titres OPCVM	1 593,846
+/- V report/oblig.société	50 000,000
+/- V report/titres.Etat	- 1 600,000
+/- V report/titres OPCVM	-
Régularisation des sommes non distribuables (souscription)	10 463,095
Régularisation des sommes non distribuables (rachat)	- 9 165,858
Régularisation des résultats incorporés au capital (A)	966 548,919
Résultats antérieurs incorporés au capital (A)	65 214,974
Capital au 31-12-2023	22 639 243,947

Le nombre de titres de Sicav Amen au 31-12-2023 est de 444 960 contre 417 345 au 31-12-2022.

Le nombre des actionnaires a évolué comme suit :

Nombre d'actionnaires au 31-12-2022	258
Nombre d'actionnaires entrants	7
Nombre d'actionnaires sortants	-23
Nombre d'actionnaires au 31-12-2023	242

4.9 Sommes capitalisables :

A partir du 01-01-04, SICAV AMEN a été transformée en une SICAV de capitalisation. Le résultat d'exploitation ainsi que sa régularisation sont incorporés au capital et présentés au niveau de la rubrique « sommes capitalisables de la période » et ce dans le bilan et dans l'état de résultat. Au niveau de l'état de variation de l'actif net, ces montants continuent à être présentés au niveau de la rubrique « variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation » et au niveau de la rubrique « capital ».

Désignation	31/12/2023	31/12/2022
Résultat d'exploitation	1 196 976,632	1 042 831,178
Régularisation du résultat d'exploitation	117 634,249	-76 282,259
Total	1 314 610,881	966 548,919

4.10 Revenus du Portefeuille titres:

Les revenus du portefeuille titres se détaillent comme suit :

Désignation	Période du 01/10/2023 Au 31/12/2023	Période du 01/01/2023 Au 31/12/2023	Période du 01/10/2022 Au 31/12/2022	Période du 01/01/2022 au 31/12/2022
Dividendes	0,000	0,000	0,000	0,000
Revenus des obligations	231 826,122	879 855,064	167 996,456	475 758,807
Revenus des BTA	46 563,267	209 846,525	58 678,425	397 223,200
TOTAL	278 389,389	1 089 701,589	192 835,124	872 982,007

4.11- Revenus des placements monétaires:

Les revenus des placements monétaires se détaillent comme suit :

Désignation	Période du 01/10/2023 Au 31/12/2023	Période du 01/01/2023 Au 31/12/2023	Période du 01/10/2022 Au 31/12/2022	Période du 01/01/2022 Au 31/12/2022
Revenus des Certificats de dépôt	10 724,512	74 334,885	95 748,092	165 203,444
Revenus des Pensions Livrées	72 926,655	237 419,354	0,000	212 911,354
Revenus de Comptes Rémunérés	6 256,000	24 823,250	10 744,519	38 261,448
TOTAL	89 907,167	336 577,489	106 492,611	416 376,246

4.12- Intérêts des mises en pensions :

Ce poste présente un solde nul au 31/12/2023.

4.13 Charges de gestion des placements

Ce poste enregistre :

- la rémunération du gestionnaire AMEN INVEST, constituée d'une commission de gestion sur la base de 0,20%TTC de l'actif net annuel de SICAV AMEN, et ce, conformément aux dispositions de la convention de gestion conclue entre SICAV AMEN et AMEN INVEST et mise à jour le 31/12/2018.
- La rémunération de Amen Bank en tant que dépositaire, conformément à la convention de dépôt conclue entre SICAV AMEN et AMEN BANK le 31/12/2018 annulant et remplaçant la précédente pour la partie rémunération du dépositaire. cette rémunération est constituée d'une commission de dépôt, TVA comprise, de :

% de l'Actif de Sicav Amen	Montant de l'Actif
0,12%	< 10 millions de dinars
0,09%	< 20 millions de dinars
0,07%	> 20 millions de dinars

Et ce, avec un minimum de 7 140 DT par an et un maximum de 29 750 Dt par an, TVA comprise.

Les taux et montants de cette commission varieront automatiquement suivant le taux de la TVA.

- La rémunération de Amen Bank en tant que distributeur, conformément à la convention de distribution conclue entre SICAV AMEN, AMEN INVEST et AMEN BANK le 31/12/2018, annulant et remplaçant la convention de dépôt précédente pour la partie distribution. Cette rémunération est constituée d'une commission de distribution, TVA comprise, de 0,595% de l'actif de Sicav Amen

Les taux et montants de cette commission varieront automatiquement suivant le taux de la TVA.

Ces charges se détaillent comme suit :

Désignation	Période du 01/10/2023 Au 31/12/2023	Période du 01/01/2023 au 31/12/2023	Période du 01/10/2022 Au 31/12/2022	Période du 01/01/2022 au 31/12/2022
Rémunération du gestionnaire	10 737,891	42 428,859	10 813,077	45 153,638
Rémunération de Amen Bank en tant que dépositaire	7 437,500	29 750,000	14 875,000	29 750,000
Rémunération de Amen Bank en tant que distributeur	28 265,994	111 320,333	20 561,898	118 228,704
Total	46 441,385	183 499,192	46 249,975	193 132,342

4.14- Autres charges

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF, calculée sur la base de 0,1% TTC de l'actif net mensuel, la charge TCL, les services bancaires et assimilés ainsi que les jetons de présence.

Les autres charges se détaillent comme suit :

Désignation	Période du 01/10/2023 Au 31/12/2023	Période du 01/01/2023 au 31/12/2023	Période du 01/10/2022 Au 31/12/2022	Période du 01/01/2022 au 31/12/2022
Redevance du CMF	5 368,949	21 213,857	5 353,011	22 353,297
Sces bancaires et assimilés	557,408	4 320,215	605,402	5 360,693
TCL	616,296	3 525,182	709,377	2 729,703
Jetons de présence	4 232,000	16 744,000	5 700,000	22 951,040
Total	10 774,653	45 803,254	12 367,790	53 394,733

SICAV OPPORTUNITY
SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2023

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS
TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2023

Introduction

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, et conformément aux dispositions de l'article 8 du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la société SICAV OPPORTUNITY arrêtés au 31 décembre 2023 faisant apparaître un total bilan de **585 518,241** Dinars et un actif net de **579 362,101** Dinars.

Ces états financiers relèvent de la responsabilité de la Direction de votre société. Notre responsabilité consiste à émettre un avis sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Étendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'audit relative aux missions d'examen limité. Cette norme requiert que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers arrêtés au 31 décembre 2023, dans tous leurs aspects significatifs, ne donnent pas une image fidèle, de la situation financière trimestrielle de la société SICAV OPPORTUNITY telle qu'arrêtée en conformité avec le Système Comptable des Entreprises en vigueur en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Nous attirons l'attention sur la note 3.3 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la SICAV OPPORTUNITY pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes.

Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Au 31 décembre 2023, le capital de la SICAV OPPORTUNITY est inférieur à 1 million de dinars et ce depuis le 19 octobre 2023. Conformément à l'article 3 de la loi 2001-83 du 24 Juillet 2001, dans le cas où cette situation dépasse les 90 jours, le conseil d'administration doit procéder à la dissolution de la SICAV. Il est à noter que cette situation a été régularisée le 05/01/2024.

Tunis, le 26 Janvier 2024

Le Commissaire aux Comptes

ABC Audit & Conseil

Walid AMOR

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2023

BILANS COMPARES		NOTE	31/12/2023	31/12/2022
ACTIF				
AC1	PORTEFEUILLE TITRES	AC1	415 212,121	424 954,631
AC1-A	ACTIONS ET DROITS RATTACHES		329 953,228	315 876,428
AC1-B	EMPRUNTS D'ETAT		85 258,893	84 333,683
AC1-C	AUTRES VALEURS (Titres OPCVM)		0,000	24 744,520
AC2	PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES	AC2	170 289,691	142 145,366
AC2-A	PLACEMENTS MONETAIRES		160 990,824	51 947,804
AC2-B	DISPONIBILITES		9 298,867	90 197,562
AC3	CREANCES D'EXPLOITATION	AC3	16,429	16,429
AC3-A	CREANCES D'EXPLOITATION		16,429	16,429
TOTAL ACTIF			585 518,241	567 116,426
PASSIF				
PA1	OPERATEURS CREDITEURS	PA1	1 041,216	1 125,470
PA2	AUTRES CREDITEURS DIVERS	PA2	5 114,924	9 206,914
TOTAL PASSIF			6 156,140	10 332,384
ACTIF NET			579 362,101	556 784,042
CP1	CAPITAL	CP1	581 023,198	561 635,078
CP2	SOMMES CAPITALISABLES	CP2	-1 661,097	-4 851,036
CP2-A	RESULTAT CAPITALISABLE DE LA PERIODE		-2 697,470	-5 734,593
CP2-B	REGUL. RESULTAT CAPITALISABLE DE LA PERIODE		1 036,373	883,557
CP2-C	RESULTAT CAPITALISABLE DE L'EXERCICE CLOS		0,000	0,000
CP2-D	REGUL. RESULTAT CAPITALISABLE DE L'EXERCICE CLOS		0,000	0,000
ACTIF NET			579 362,101	556 784,042
TOTAL ACTIF NET ET PASSIF			585 518,241	567 116,426

ETAT DE RESULTAT ARRETE AU 31 DECEMBRE 2023

			Du	Du	Du	Du
ETATS DE RESULTAT COMPARES		Note	01/10/2023	01/01/2023	01/10/2022	01/01/2022
			au	au	au	au
			31/12/2023	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2022
PR1	REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES	PR1	1 089,886	19 050,288	1 089,884	19 542,259
PR1-A	REVENUS DES ACTIONS		0,000	14 726,275	0,000	15 218,260
PR1-B	REVENUS DES EMPRUNTS D'ETAT		1 089,886	4 324,013	1 089,884	4 323,999
PR2	REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES	PR2	2 636,922	6 520,079	778,440	2 261,845
PR2-A	REVENUS DES BONS DU TRESOR		1 729,634	5 524,024	778,440	2 261,845
PR2-B	REVENUS DES DEPOTS A TERME		907,288	996,055	0,000	0,000
REVENUS DES PLACEMENTS			3 726,808	25 570,367	1 868,324	21 804,104
CH1	CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS	CH1	-3 326,669	-12 697,865	-3 070,990	-12 207,085
REVENU NET DES PLACEMENTS			400,139	12 872,502	-1 202,666	9 597,019
CH2	AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	CH2	-3 948,861	-15 569,972	-3 833,802	-15 331,612
RESULTAT D'EXPLOITATION			-3 548,722	-2 697,470	-5 036,468	-5 734,593
PR4	REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION		562,127	1036,373	276,885	883,557
SOMMES CAPITALISABLES DE LA PERIODE			-2 986,595	-1 661,097	-4 759,583	-4 851,036
PR4-A	REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION (ANNULATION)		-562,127	-1 036,373	-276,885	-883,557
PR4-B	VARIAT.DES +/- VAL.POT.SUR TITRES		15 221,683	24 841,995	-14 483,497	-1 312,526
PR4-C	+/- VAL.REAL./CESSION TITRES		-3 183,064	-4 578,489	-12,452	-843,442
PR4-D	FRAIS DE NEGOCIATION DES TITRES		-2,225	-11,181	-1,736	-159,537
RESULTAT NET DE LA PERIODE			8 487,672	17 554,855	-19 534,153	-8 050,098

**ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
DE LA PERIODE DU 01/01/2023 AU 31/12/2023**

DESIGNATION	Du	Du	Du	Du
	01/10/2023	01/01/2023	01/10/2022	01/01/2022
	au	au	au	au
	31/12/2023	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2022
AN1 VARIATION ACTIF NET RESULTANT DES OPERAT. D'EXPLOITATION	8 487,672	17 554,855	-19 534,153	-8 050,098
AN1-A RESULTAT D'EXPLOITATION	-3 548,722	-2 697,470	-5 036,468	-5 734,593
AN1-B VARIAT.DES +/-VAL POT.SUR TITRES	15 221,683	24 841,995	-14 483,497	-1 312,526
AN1-C +/-VAL REAL..SUR CESSION DES TITRES	-3 183,064	-4 578,489	-12,452	-843,442
AN1-D FRAIS DE NEGOCIATION DES TITRES	-2,225	-11,181	-1,736	-159,537
AN3 TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	1 896,128	5 023,204	-26,950	-20 993,775
SOUSCRIPTIONS	450 374,013	1 873 116,519	1 166 988,486	2 622 482,407
AN3-A CAPITAL (SOUSCRIPTIONS)	413 100,000	1 716 800,000	1 074 100,000	2 456 200,000
AN3-B REGULARISATION DES SOMMES NON CAPITALISABLES (S)	46 475,519	203 876,653	113 799,004	213 932,281
AN3-C REGULARISATION DES SOMMES CAPITALISABLES DE L'EX.CLOS (S)	-10 015,027	-41 621,397	-15 987,284	-36 558,948
AN3-D REGULARISATION DES SOMMES CAPITALISABLES DE L'EX EN COURS (S)	813,521	-5 938,737	-4 923,234	-11 090,926
RACHATS	-448 477 ,885	-1 868 093,315	-1 167 015,437	-2 643 476,182
AN3-F CAPITAL (RACHATS)	-413 100,000	-1 711 800,000	-1 074 100,000	-2 474 600,000
AN3-G REGULARISATION DES SOMMES NON CAPITALISABLES (R)	-45 141,518	-204 768,604	-114 102,838	-217 683,485
AN3-H REGULARISATION DES SOMMES CAPITALISABLES DE L'EX.CLOS (R)	10 015,027	41 500,179	15 987,283	36 832,820
AN3-I REGULARISATION DES SOMMES CAPITALISABLES DE L'EX EN COURS (R)	-251,394	6 975,110	5 200,119	11 974,483
VARIATION DE L'ACTIF NET	10 383,800	22 578,059	-19 561,103	-29 043,873
AN4 ACTIF NET				
AN4-A DEBUT DE PERIODE	568 978,301	556 784,042	576 345,145	585 827,915
AN4-B FIN DE PERIODE	579 362,101	579 362,101	556 784,042	556 784,042
AN5 NOMBRE D' ACTIONS				
AN5-A DEBUT DE PERIODE	5 233	5 183	5 183	5 367
AN5-B FIN DE PERIODE	5 233	5 233	5 183	5 183
VALEUR LIQUIDATIVE				
A- DEBUT DE PERIODE	108,728	107,425	111,199	109,154
B- FIN DE PERIODE	110,713	110,713	107,425	107,425
AN6 TAUX DE RENDEMENT	1,83%	3,06%	-3,39%	-1,58%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
PERIODE DU 01.01.2023 AU 31.12.2023

1. PRESENTATION DE LA SICAV :

La société « SICAV OPPORTUNITY » est une société d'investissement à capital variable de catégorie mixte de type capitalisation. Elle a reçu l'agrément du ministre des Finances en date du 12 Mars 2001 et a été créée le 29 Juin 2001.

La SICAV OPPORTUNITY a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières moyennant l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, la SICAV OPPORTUNITY bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus des titres de placement (intérêts) qu'elle encaisse, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

Par ailleurs, selon les dispositions de l'article 12 du décret-loi n° 2020-30 du 10 juin 2020 portant des mesures pour la consolidation des assises de la solidarité nationale et le soutien des personnes et des entreprises suite aux répercussions de la propagation du Coronavirus « Covid-19 », les revenus des capitaux mobiliers provenant des dépôts à terme dans les comptes ouverts auprès des banques et de tout produit financier similaire et prévus par la législation et les réglementations en vigueur (bons de caisse et certificats de dépôts) dont le taux de rémunération au 1er janvier de l'année de décompte desdits revenus est supérieur au taux moyen du marché monétaire diminué de 1 point (TMM moins 1%), sont soumis à une retenue à la source définitive et non restituable au taux de 35%, nonobstant le régime fiscal du bénéficiaire desdits revenus.

Ces mesures ont été supprimées par les dispositions de l'article 17 de la loi N° 2020-46 du 23 décembre 2020, portant loi de finances pour l'année 2021. En contrepartie, le même article prévoit que tous les revenus de capitaux mobiliers payés à partir du 1er janvier 2021 sont désormais soumis à une retenue à la source libératoire au taux de 20% (définitive et non susceptible de restitution), et ce, nonobstant le régime fiscal du bénéficiaire desdits revenus.

TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT, société de gestion d'OPCVM et anciennement dénommée BIAT Asset Management (BAM), assure la gestion financière de la SICAV OPPORTUNITY et la Banque Internationale Arabe de Tunisie (BIAT) est le dépositaire de ses actifs.

2. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS :

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31/12/2023 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

3. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des différents éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date du détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs assimilés et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2 Évaluation des placements en Actions et Valeurs Assimilées :

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêt, à leur valeur de marché.

La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non capitalisable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation, des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31/12/2023 ou à la date antérieure la plus récente.

Les titres d'OPCVM sont évalués à leur valeur liquidative à la date d'arrêt.

L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille-titre.

3.3 Évaluation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées :

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- À la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- À la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence de différentes parties prenantes, les Bons de Trésor Assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de Bons du Trésor ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de Bons du Trésor ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

La société détient une ligne de BTA dont la souche a été ouverte à l'émission après le 1er janvier 2018. Elle est valorisée à la valeur actuelle sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines.

3.4 Évaluation des autres placements :

Les placements monétaires demeurent évalués à leur prix d'acquisition.

3.5 Cession des placements :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non capitalisable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

4. NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT :

AC1- Note sur le portefeuille titres :

Code ISIN	DESIGNATION DES TITRES	NBRE DE TITRES	COUT D'ACQUISITION	VALEUR AU 31/12/2023	% de L'ACTIF NET
AC1-A Actions et droits rattachés			309 306,446	329 953,228	56,95%
TN0001600154	ATTIJARI BANK	600	16 918,589	27 557,400	4,76%
TN0002200053	BT	50	283,002	266,900	0,05%
TNYHLWKDE9D7	BT DA 2022 -1/5	755	853,819	453,000	0,08%
TN0007670011	DELICE HOLDING	1 400	21 022,888	16 331,000	2,82%
TN0007570013	EURO-CYCLES	544	9 344,571	8 614,240	1,49%
TN0007530017	ONE TECH HOLDING	3 825	34 909,638	33 851,250	5,84%
TN0005700018	POULINA G H	2 050	23 446,625	15 514,400	2,68%
TN0007610017	SAH LILAS	3 500	31 190,428	27 954,500	4,83%
TNG73XSR2T07	SAH LILAS DA 2023-1/35	3 500	891,155	2 100,000	0,36%
TN0007740012	SAM	1 600	4 870,348	6 990,400	1,21%
TN0001100254	SFBT	1 500	23 729,777	18 547,500	3,20%
TN0007630015	SOTIPAPIER	5 400	33 683,432	30 115,800	5,20%
TN0006660013	SOTRAPIL	715	9 743,032	10 541,245	1,82%
TN0006560015	SOTUVER	3 397	18 329,646	40 886,292	7,06%
TN0006060016	STAR	100	10 800,000	17 670,000	3,05%
TN0007440019	TELNET HOLDING	480	4 411,614	3 712,800	0,64%
TN0007270010	TPR	6 000	26 099,764	29 778,000	5,14%
TN0003900107	UIB	1 000	22 592,816	25 905,000	4,47%
TN0007720014	UNIMED	1 750	16 185,302	13 163,500	2,27%
AC1-B Emprunts d'État			80 050,000	85 258,893	14,72%
TN0008000366	BTA 10 AVRIL 2024 6.00% (2)	24	23 076,000	23 915,540	4,13%
TN0008000705	BTA 11 JUIN 2025 6.5% (1)	61	56 974,000	60 460,183	10,44%
Variation d'estimation des +/- values du portefeuille BTA (2)				883,169	0,15%
Total portefeuille titres			389 356,446	415 212,121	71,67%

(1) La plus-value potentielle constatée sur les BTA en portefeuille dont la souche a été ouverte à l'émission après le 1er janvier 2018 s'élève, au 31/12/2023, à **1 722,030 Dinars** et correspond à l'écart entre la valeur actuelle des BTA issue de la courbe des taux des émissions souveraines et leur prix d'acquisition. Ce même montant a été porté en capitaux propres en tant que sommes non capitalisables et intégré dans le calcul du résultat net de la période.

(2) Ce montant s'élevant au 31/12/2023 à **883,169 Dinars** correspond à l'amortissement des primes et décotes constatées sur le portefeuille BTA d'une manière constante à partir du 29/01/2018 jusqu'à la date de l'échéance. Ce même montant a été porté en capitaux propres en tant que somme non capitalisable et intégré dans le calcul du résultat net de la période.

PR1- Note sur les revenus du portefeuille-titres :

Les revenus du portefeuille titres totalisent **1 089,886 dinars** du 01.10.2023 au 31.12.2023, contre **1 089,884 dinars** du 01.10.2022 au 31.12.2022 et se détaillant comme suit :

REVENUS	Du 01/10/2023 au 31/12/2023	Du 01/01/2023 au 31/12/2023	Du 01/10/2022 au 31/12/2022	Du 01/01/2022 au 31/12/2022
Revenus des actions	0,000	14 726,275	0,000	15 218,260
Revenus des emprunts d'État	1 089,886	4 324,013	1 089,884	4 323,999
Total	1 089,886	19 050,288	1 089,884	19 542,259

AC2- Note sur les placements monétaires et disponibilités**AC2-A- Placements monétaires**

Le solde de ce poste s'élève au 31.12.2023, à **160 990,824 dinars**, contre un solde de **51 947,804** dinars au 31.12.2022 et se détaille comme suit :

Désignation	Montant au 31/12/2023	Montant au 31/12/2022
Bons de Trésors à Court Terme	110 892,303	51 947,804
Dépôt à terme	50 098,521	0,000
Total	160 990,824	51 947,804

AC2-A-1 Bon de Trésor à Court Terme

Le solde de ce poste s'élève au 31.12.2023, à **110 892,303 dinars** représentant les placements en Bon du Trésor à Court Terme et se détaillent comme suit :

Code ISIN	Désignation	Taux	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2023	% Actif net
TNKNX25HM8W2	BTC 13S-19/03/2024	8,49	113	110 625,870	110 892,303	19,14%
	Total			110 625,870	110 892,303	19,14%

AC2-A-2 Dépôt à terme :

Le solde de ce poste s'élève au 31.12.2023 à **50 098,521 dinars** représentant les placements en Dépôt à Terme et se détaillent comme suit :

Désignation	Taux	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2023	% Actif net
DAT 92J-22/03/2024	8,99%	1	50 000,000	50 098,521	8,65%
Total			50 000,000	50 098,521	8,65%

AC2-B. Disponibilités :

Le solde de ce poste s'élève au 31.12.2023, à **9 298,867 dinars** et représente les avoirs en banque.

PR2- Note sur les revenus des placements monétaires :

Les revenus des placements monétaires s'élèvent du 01.10.2023 au 31.12.2023 à **2 636,922 dinars**, contre **778,440 dinars** du 01.10.2022 au 31.12.2022 et se détaillant comme suit :

REVENUS	Du 01/10/2023	Du 01/01/2023	Du 01/10/2022	Du 01/01/2022
	au 31/12/2023	au 31/12/2023	au 31/12/2022	au 31/12/2022
Revenus des Bons du Trésor à court terme	1 729,634	5 524,024	778,440	2 261,845
Revenus des Dépôts à Terme	907,288	996,055	0,000	0,000
Total	2 636,922	6 520,079	778,440	2 261,845

CH1- Note sur les charges de gestion des placements :

Les charges de gestion des placements du 01.10.2023 au 31.12.2023 s'élèvent, à **3 326,669 dinars**, contre **3 070,990 dinars** du 01.10.2022 au 31.12.2022, et se détaillant ainsi :

Charges de gestion des placements	Du 01/10/2023 au 31/12/2023	Du 01/01/2023 au 31/12/2023	Du 01/10/2022 au 31/12/2022	Du 01/01/2022 au 31/12/2022
Rémunération du gestionnaire	3 141,855	11 992,417	2 900,376	11 528,901
Rémunération du dépositaire	184,814	705,448	170,614	678,184
Total	3 326,669	12 697,865	3 070,990	12 207,085

CH2- Note sur les autres charges d'exploitation :

Les autres charges d'exploitation s'élèvent du 01.10.2023 au 31.12.2023 à **3 948,861 dinars**, contre **3 833,802 dinars** du 01.10.2022 au 31.12.2022 et se détaillant comme suit :

Autres Charges d'Exploitation	Du 01/10/2023 au 31/12/2023	Du 01/01/2023 au 31/12/2023	Du 01/10/2022 au 31/12/2022	Du 01/01/2022 au 31/12/2022
Redevance CMF	155,275	592,672	143,340	569,760
Impôts et Taxes	9,318	58,952	4,679	49,142
Rémunération CAC	743,848	2 886,324	657,366	2 701,293
Jetons de présence	1 780,527	6 000,000	1 421,947	5 641,420
Publicité et Publications	1 569,272	4 801,209	1 089,151	4 321,088
Charges Diverses	-309,379	1 230,815	517,319	2 048,909
Total	3 948,861	15 569,972	3 833,802	15 331,612

AC3- Note sur les créances d'exploitation :

Les créances d'exploitation présentent au 31.12.2023 un solde de **16,429 dinars**, contre **16,429 dinars** au 31.12.2022 et se détaillant comme suit :

Désignation	Montant au 31/12/2023	Montant au 31/12/2022
Autres créances d'exploitation	16,429	16,429
Total	16,429	16,429

PA- Note sur le Passif :

Le solde de ce poste s'élève au 31.12.2023 à **6 156,140 Dinars** contre **10 332,384 Dinars** au 31.12.2022 et s'analyse comme suit :

NOTE	PASSIF	Montant au 31/12/2023	Montant au 31/12/2022
PA1	Opérateurs créditeurs	1 041,216	1 125,470
PA2	Autres créditeurs divers	5 114,924	9 206,914
Total		6 156,140	10 332,384

PA1 : Le solde du poste opérateurs créditeurs s'élève au 31.12.2023 à **1 041,216 dinars** contre **1 125,470 dinars** au 31.12.2022 et se détaillant comme suit :

Opérateurs créditeurs	Montant au 31/12/2023	Montant au 31/12/2022
Gestionnaire	983,371	954,852
Dépositaire	57,845	170,618
Total	1 041,216	1 125,470

PA2 : Les autres créditeurs divers s'élèvent au 31.12.2023 à **5 114,924 dinars** contre **9 206,914 dinars** au 31.12.2022 et se détaillant comme suit :

Autres créditeurs divers	Montant au 31/12/2023	Montant au 31/12/2022
État, impôts et taxes	91,542	84,556
Redevance CMF	48,598	47,189
Jetons de présence	1 938,841	3 311,839
Rémunération CAC	851,295	2 026,268
Diverses Publications	1 483,538	2 536,728
Autres Créditeurs divers	701,110	1 200,324
Total	5 114,924	9 206,914

CP1- Note sur le capital :

Les mouvements sur le capital au **31.12.2023** se détaillent comme suit :

Capital au 01.01.2023 (en nominal)

·	Montant	:	518 300,00
·	Nombre de titres	:	5 183
·	Nombre d'actionnaires	:	12

Souscriptions réalisées (en nominal)

·	Montant	:	1 716 800,000
·	Nombre de titres émis	:	17 168

Rachats effectués (en nominal)

·	Montant	:	1 711 800,000
·	Nombre de titres rachetés	:	17 118

Capital au 31.12.2023

·	Montant en nominal	:	523 300,000
·	Sommes non Capitalisables (1)	:	70 410,012
·	Sommes capitalisées (2)	:	-12 686,814
·	Nombres de titres	:	5 233
·	Nombre d'actionnaires	:	13

(1) Les sommes non capitalisables s'élèvent à **70 410,012 Dinars** au 31.12.2023 et se détaillent comme suit :

	31/12/2023
Sommes non capitalisables des exercices antérieurs	51 049,638
1- Résultat non capitalisables de la période	20 252,325
§ Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	24 841,995
§ +/- values réalisées sur cession de titres	-4 578,489
§ Frais de négociation de titres	-11,181
2- Régularisation des sommes non capitalisables	-891,951
§ Aux émissions	203 876,653
§ Aux rachats	-204 768,604
Total des sommes non capitalisables	70 410,012

(2) Les sommes capitalisées s'élèvent au 31.12.2023 à **-12 686,814 Dinars** et se détaillant comme suit :

	Montant au 31/12/2023
Sommes capitalisées des exercices antérieurs	-7 714,560
Résultat capitalisable de l'exercice clos capitalisé	-4 851,036
Régularisation des sommes capitalisées des exercices antérieurs	-121,218
§ Aux émissions	-41 621,397
§ Aux rachats	41 500,179
Total des sommes capitalisées	-12 686,814

(*) : Il s'agit des sommes capitalisables de l'exercice clos au 31/12/2022 capitalisées conformément à la décision de l'AGO du 18/05/2023 statuant sur les états financiers de l'exercice 2022 :

Résultat d'exploitation - Exercice 2022	-5 734,593
Régularisation du résultat capitalisable	883,557
Sommes capitalisées – Exercice 2022	-4 851,036

CP2- Note sur les sommes capitalisables :

Les sommes capitalisables correspondent au résultat capitalisable de la période et au résultat capitalisable de l'exercice clos augmentés ou diminués des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription et de rachat d'actions SICAV OPPORTUNITY ;

Le solde de ce poste au 31.12.2023 se détaille ainsi :

Rubriques	Montant au 31/12/2023
Résultat capitalisable de la période	-2 697,470
Régularisation du résultat capitalisable de la période	1036,373
Résultat capitalisable de l'exercice clos	0,000
Régularisation du résultat capitalisable de l'exercice clos	0,000
Sommes capitalisables	-1 661,097

5. AUTRES INFORMATIONS :

5-1 Données par action :

Rubriques	31/12/2023	31/12/2022
• Revenus des placements	4,886	4,207
• Charges de gestion des placements	-2,426	-2,355
• Revenus net des placements	2,460	1,852
• Autres charges d'exploitation	-2,975	-2,958
• Résultat d'exploitation	-0,515	-1,106
• Régularisation du résultat d'exploitation	0,198	0,170
Sommes capitalisables de la période	-0,317	-0,936
• Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	-0,198	-0,170
• Variation des +/- values potentielles/titres	4,747	-0,253
• Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	-0,875	-0,163
• Frais de négociation de titres	-0,002	-0,031
Résultat net de la période	3,355	-1,553

5-2 Ratio de gestion des placements :

Rubriques	31/12/2023	31/12/2022
Charges de gestion des placements / Actif net moyen	2,150%	2,148%
Autres charges d'exploitation / Actif net moyen	2,636%	2,698%
Résultat capitalisable de la période / Actif net moyen	-0,457%	-1,009%
Actif net moyen	590 556,363	568 287,405

5-3 Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs :

5.3.1 Rémunération du gestionnaire

La gestion financière de la SICAV OPPORTUNITY est confiée à TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (anciennement dénommée BIAT ASSET MANAGEMENT) et ce, à compter du 1er Avril 2003, Celle-ci est chargée notamment de la gestion du portefeuille de SICAV OPPORTUNITY ;

En contrepartie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 1,7 % HT l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien et réglée mensuellement à terme échu. Etant précisé que les dépenses publicitaires et de promotion de la SICAV ainsi que tous frais justifiables revenant au CMF, à la BVMT, à Tunisie Clearing ou définis par une loi, un décret ou un arrêté sont supportées par la SICAV.

Le taux de cette rémunération est entré en vigueur le 01/01/2018 suite à la décision du Conseil d'Administration de la SICAV OPPORTUNITY, qui s'est réuni en date du 5 avril 2016, modifiant ledit taux de **0,70% TTC à 1,70% HT** de l'actif net l'an.

5.3.2 Rémunération du dépositaire

La BIAT assure les fonctions de dépositaire pour la SICAV OPPORTUNITY. Elle est chargée, à ce titre :

- de conserver les titres et les fonds de la SICAV OPPORTUNITY ;
- d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement du montant des rachats aux actionnaires sortants, ainsi que l'encaissement des divers revenus du portefeuille géré ;
- du contrôle de la régularité des décisions d'investissements, de l'établissement de la valeur liquidative ainsi que le respect des règles relatives aux ratios d'emploi et au montant de l'actif minimum de la SICAV.

En contrepartie de ses services, la BIAT perçoit une rémunération annuelle de 0,1% HT l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien et réglée mensuellement à terme échu.

Le taux de cette rémunération est entré en vigueur le 01/01/2018 suite à la décision du Conseil d'Administration de la SICAV OPPORTUNITY, qui s'est réuni en date du 5 avril 2016, modifiant ledit taux de **0,10% TTC à 0,10% HT** de l'actif net l'an.

5.3.3 Rémunération des distributeurs

La BIAT, TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (anciennement dénommée BIAT ASSET MANAGEMENT) et la BIATCAPITAL sont les distributeurs des titres SICAV OPPORTUNITY.

A noter qu'à partir du 15/07/2021, TUNISIE VALEURS remplace BIATCAPITAL en tant que distributeur des titres de la SICAV OPPORTUNITY et ce, à la suite de l'opération de Fusion Absorption de BIATCAPITAL par TUNISIE VALEURS.

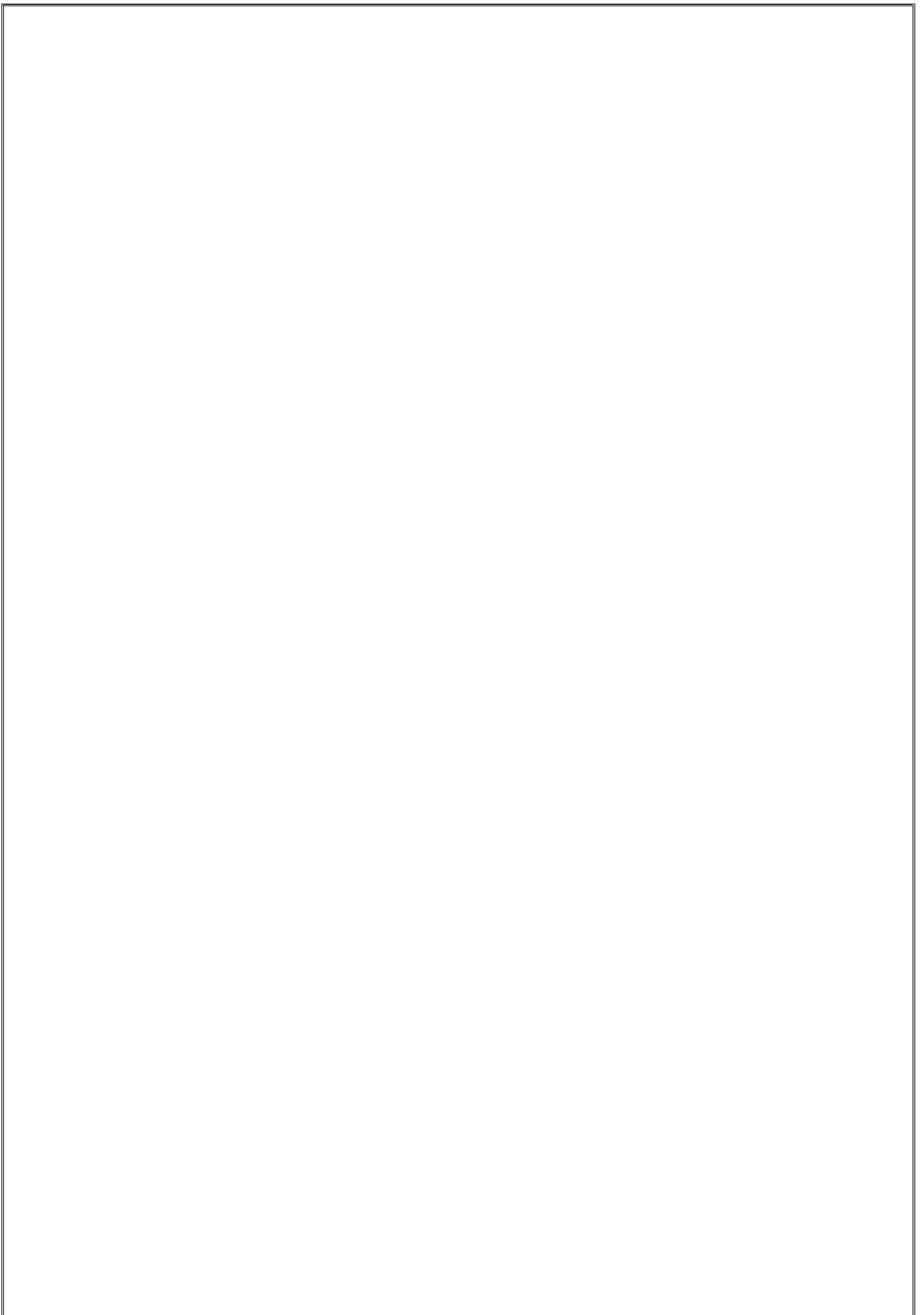
La commission de distribution payée par SICAV OPPORTUNITY en faveur des distributeurs au prorata de leurs distributions, est prise en charge par le gestionnaire, TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT.

Cette prise en charge est entrée en vigueur à partir du 1er janvier 2018.

5-4 Mode d'affectation des résultats

Les sommes distribuables sont intégralement capitalisées chaque année et ce, à partir de l'exercice 2016, suite au changement du type de la SICAV OPPORTUNITY d'une SICAV de distribution à une SICAV de capitalisation, par une décision de l'AGE du 18/05/2016.

Cette modification a été publiée dans le Bulletin Officiel du Conseil du Marché Financier N°5263 du 30 décembre 2016.



UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2023

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS
FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2023**

Introduction

Nous avons effectué l'examen limité du bilan de « UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV » au 31 Décembre 2023 ainsi que l'état de résultat et de l'état des variations de l'actif net pour la période de quatre mois se terminant au 31 Décembre 2023, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers conformément aux normes comptables appliquées en Tunisie.

Ces états financiers font apparaître un total bilan de **60 180 753** dinars et un résultat bénéficiaire de la période de **874 999** dinars.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société « UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV » au 31 Décembre 2023, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Observation

Nous attirons votre attention sur l'observation suivante :

✓ La note 2.2 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la société pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées à la suite des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de cette question.

Tunis, le 29 janvier 2024

Le Commissaire aux Comptes :

ECC MAZARS

Borhen CHEBBI

BILAN

Arrêté au 31/12/2023 en (DT)

	Libellé	Note	31/12/2023	31/12/2022
<u>ACTIFS</u>				
AC 1	Portefeuille-titres	3.1	45 437 616,424	42 546 965,116
	a- Obligations et valeurs assimilées		45 437 616,424	42 546 965,116
	b- Autres valeurs		0,000	0,000
AC 2	Placements monétaires et disponibilités	3.2	14 743 136,978	17 209 073,544
	a- Placements monétaires		10 875 693,012	10 199 431,027
	b- Disponibilités		3 867 443,966	7 009 642,517
AC 3	Créances d'exploitations	3.3	0,000	0,000
AC 4	Autres actifs		0,000	0,000
TOTAL ACTIF			60 180 753,402	59 756 038,660
<u>PASSIF</u>			<u>153 515,368</u>	<u>287 718,964</u>
PA 1	Opérateurs créditeurs	3.4	131 215,509	241 402,085
PA 2	Autres créditeurs divers	3.5	22 299,859	46 316,879
	Dettes sur opérations de pensions livrées		0,000	0,000
<u>ACTIF NET</u>			<u>60 027 238,034</u>	<u>59 468 319,696</u>
CP 1	<u>Capital</u>	3.6	56 580 560,145	56 807 462,834
CP 2	<u>Sommes distribuables</u>	3.7	<u>3 446 677,889</u>	<u>2 660 856,862</u>
	a- Sommes distribuables des exercices antérieurs		313,412	323,032
	b- Sommes distribuables de l'exercice encours		3 446 364,477	2 660 533,830
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET			60 180 753,402	59 756 038,660

ETAT DE RESULTAT

Période allant du 01/01/2023 au 31/12/2023 en (DT)

Libellé	Note	Période du 01.10.23 au 31.12.23	Période du 01.01.23 au 31.12.23	Période du 01.10.22 au 31.12.22	Période du 01.01.22 au 31.12.22
PR 1 <u>Revenus du portefeuille-titres</u>	3.1	<u>799 897,925</u>	<u>3 057 233,736</u>	<u>613 208,653</u>	<u>2 625 274,806</u>
Revenus des obligations et valeurs assimilées		799 897,925	3 057 233,736	613 208,653	2 625 274,806
PR 2 <u>Revenus des placements monétaires</u>	3.2	<u>218 243,720</u>	<u>897 525,226</u>	<u>374 320,868</u>	<u>906 408,157</u>
<u>Total des revenus des placements</u>		<u>1 018 141,645</u>	<u>3 954 758,962</u>	<u>987 529,521</u>	<u>3 531 682,963</u>
CH 1 <u>Charges de gestion des placements</u>	3.8	<u>-131 215,508</u>	<u>-517 411,214</u>	<u>-137 693,616</u>	<u>-573 520,287</u>
- <u>Intérêts des mises en pensions</u>	3.9	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>-2 416,884</u>
Revenu net des placements		886 926,137	3 437 347,748	849 835,905	2 955 745,792
CH 2 <u>Autres charges</u>	3.10	-21 713,361	-85 792,967	-21 881,715	-89 839,510
Résultat d'exploitation		865 212,776	3 351 554,781	827 954,190	2 865 906,282
PR 4 <u>Régularisation du résultat d'exploitation</u>		67 737,065	94 809,696	-146 433,316	-205 372,452
Sommes distribuables de la période		932 949,841	3 446 364,477	681 520,874	2 660 533,830
PR 4 <u>Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u>		-67 737,065	-94 809,696	146 433,316	205 372,452
<u>Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres</u>		9 786,224	38 825,780	9 786,224	65 155,828
<u>Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres</u>		0,000	0,000	13 404,500	13 404,500
<u>Frais de négociation de titres</u>		0,000	0,000	0,000	0,000
Résultat net de la période		874 999,000	3 390 380,561	851 144,914	2 944 466,610

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

Période allant du 01/01/2023 au 31/12/2023 en (DT)

Libellé	Période du 01.10.23 au 31.12.23	Période du 01.01.23 au 31.12.23	Période du 01.10.22 au 31.12.22	Période du 01.01.22 au 31.12.22
<u>AN1-Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>	<u>874 999,000</u>	<u>3 390 380,561</u>	<u>851 144,914</u>	<u>2 944 466,610</u>
a- Résultat d'exploitation	865 212,776	3 351 554,781	827 954,190	2 865 906,282
b-Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	9 786,224	38 825,780	9 786,224	65 155,828
c- Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	0,000	0,000	13 404,500	13 404,500
d- Frais de négociation de titres	0,000	0,000	0,000	0,000
<u>AN2- Distributions de dividendes</u>	<u>0,000</u>	<u>-2 494 484,160</u>	<u>0,000</u>	<u>-2 432 627,103</u>
<u>AN3- Transactions sur le capital</u>	<u>993 886,136</u>	<u>-336 978,063</u>	<u>-3 957 922,858</u>	<u>-12 912 185,291</u>
a- Souscriptions	11 795 042,555	35 359 957,311	9 694 141,896	54 137 114,060
- Capital	11 230 100,000	34 005 900,000	9 364 500,000	52 671 800,000
- Régularisation des sommes non distribuables	-60 982,840	-193 270,240	-58 076,114	-360 456,878
- Régularisation des sommes distribuables	625 925,395	1 547 327,551	387 718,010	1 825 770,938
b- Rachats	10 801 156,419	35 696 935,374	13 652 064,754	67 049 299,351
- Capital	10 299 100,000	34 274 400,000	13 200 100,000	65 112 100,000
- Régularisation des sommes non distribuables	-56 126,784	-196 041,771	-82 208,252	-447 267,079
- Régularisation des sommes distribuables	558 183,203	1 618 577,145	534 173,006	2 384 466,430
VARIATION DE L'ACTIF NET	1 868 885,136	558 918,338	-3 106 777,944	-12 400 345,784
<u>AN4- Actif Net</u>				
a- En début de période	58 158 352,898	59 468 319,696	62 575 097,640	71 868 665,480
b- En fin de période	60 027 238,034	60 027 238,034	59 468 319,696	59 468 319,696
<u>AN5- Nombre d'actions</u>				
a- En début de période	559 550	571 545	609 901	695 948
b- En fin de période	568 860	568 860	571 545	571 545
VALEUR LIQUIDATIVE	105,521	105,521	104,048	104,048
AN6 -TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	6,05%	5,89%	5,61%	4,63%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
TRIMESTRIELS ARRETES AU 31/12/2023

PRESENTATION DE LA SOCIETE :

UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV a été créée en 1993, sous forme de SICAV obligataire de type distribution

UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières moyennant l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus des titres de placement (intérêts) qu'elle encaisse, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

UBCI BOURSE, intermédiaire en bourse, assure la gestion de UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV et UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE (UBCI) est le dépositaire de ses actifs.

1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31/12/2023 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations, en bons de trésors assimilables et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

2.2- Evaluation des placements

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 décembre 2023, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

La société ne dispose pas d'un portefeuille de souche de BTA ouverte à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 »

Les placements en titres OPCVM sont évalués à leurs valeurs liquidatives en dates d'arrêtés.

La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires sont constitués de comptes à terme, de certificats de dépôts, de BTCT et de billets de trésorerie et sont évalués à leur prix d'acquisition.

2.3- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

2.4- Traitement des opérations de pension livrée

• Titres mis en pension

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan et présentés sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC1-Portefeuille-titres ». A la date d'arrêté, ces titres restent évalués et leurs revenus pris en compte selon les mêmes règles développées dans les paragraphes précédents. La contrepartie reçue est présentée au niveau du passif sous une rubrique spécifique « Dettes sur opérations de pensions livrées » et évaluée à la date d'arrêté à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date. Les

intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Intérêts des mises en pension ».

- **Titres reçus en pension**

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif du bilan. la valeur de la contrepartie donnée est présentée sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC2- Placements monétaires et disponibilités ». A la date d'arrêté, cette créance est évaluée à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date. Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous la rubrique « PR2- Revenus des placements monétaires » et individualisés au niveau des notes aux états financiers.

3- NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

3.1 - Portefeuille titres et revenus y afférents :

Le portefeuille titres est composé au 31/12/2023 d'obligations et de bons de trésor assimilables. Le solde de ce poste est réparti ainsi :

Désignation		31/12/2023	31/12/2022
BTA	(1)	11 199 659,182	11 161 556,688
Obligations émises par l'Etat	(2)	21 461 113,205	21 451 903,561
Obligations des Sociétés	(3)	12 776 844,037	9 933 504,867
Total		45 437 616,424	42 546 965,116

(1) Bons de trésor assimilable :

Code	LIBELLE	Nombre de Titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2023	% de l'Actif
BTA			10 605 200,000	11 199 659,182	18,61%
TN0008000366	BTA 04-2024	5 000	4 816 500,000	5 169 502,021	8,59%
TN0008000606	BTA-04-2028	1 000	935 200,000	1 014 649,942	1,69%
TN0008000580	BTA-10-2026	5 000	4 853 500,000	5 015 507,219	8,33%

(2) Obligations émises par l'Etat :

Code	LIBELLE	Nombre de Titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2023	% de l'Actif
Obligations Emises par l'Etat			21 000 000,000	21 461 113,205	35,66%
TNVFSFLG1FH4	E.NAT 2022 T4 CC T+2.25%	30 000	3 000 000,000	3 028 141,150	5,03%
TNEFCT8MXYZ3	E.NAT 2022 T4 CC TF 9.6%	30 000	3 000 000,000	3 026 511,781	5,03%
TN4A4WPDZOC	E.NAT T3-22 CAT C 9.6%	50 000	5 000 000,000	5 110 465,754	8,49%
TNIZ090I5G66	E.NAT T3-22 CAT C T+2.4%	50 000	5 000 000,000	5 118 980,822	8,51%
TN0008000838	EMP NAT T1 2021 CAT B 8.8%	12 500	1 250 000,000	1 293 879,452	2,15%
TN0008000846	EMP NAT T1 2021 CAT C 8.9%	3 750	3 750 000,000	3 883 134,246	6,45%

(3) Obligations des Sociétés :

Code	LIBELLE	Nombre de Titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2023	% de l'Actif
Obligations des Sociétés			12 291 466,000	12 776 844,037	21,23%
TN0003400348	AMENBANK ES2009	30 000	198 600,000	200 800,227	0,33%
TN0003400330	AMENBANK2008(B)	20 000	500 000,000	517 213,114	0,86%
TN0003400405	AMENBANKSUB2010	18 000	239 220,000	244 873,278	0,41%
TN8DSPQCBC06	ATL 2022-1 CA 10 %	10 000	800 000,000	813 289,618	1,35%
TNMA55MMDD46	ATL 2023-1 CA 10.5 %	13 010	1 301 000,000	1 394 115,956	2,32%
TN06F5NFW3K1	ATL 2023-2 CA 10.7%	20 000	2 000 000,000	2 036 017,486	3,38%
TN4J4VCBM140	ATTIJARI LEASE 2022-1-A 10%	3 000	240 000,000	245 298,361	0,41%
TNCTFVWUXV74	ATTIJARI LEASE 2022-1-B T+2.75	3 000	240 000,000	245 663,947	0,41%
TNMEZPU3I4U2	ATTIJARI LEASE 2023-1 10.7%	10 000	1 000 000,000	1 017 073,224	1,69%

TN0006610554	ATTIJARI LEASE SUB 2020-1	5 000	200 000,000	201 568,306	0,33%
TN0001900844	BH 2009CATB	50 000	380 000,000	380 044,022	0,63%
TN0003100674	BNASUB09	23 300	154 246,000	159 143,437	0,26%
TN0007310543	HL 2020-2 10.6%	6 500	260 000,000	262 951,782	0,44%
TNL7VQZVHR54	HL 2023-A-1 10.75%	10 000	1 000 000,000	1 065 792,350	1,77%
TN0002102143	TLF 2020 SUB 10.25%	10 000	600 000,000	645 425,754	1,07%
TN0002102150	TLF 2021-1 9.7 %	4 100	246 000,000	259 613,075	0,43%
TNXIY8MEDJE3	TLF 2022-2 10%	10 000	800 000,000	812 590,164	1,35%
TN000390023	UIB2009-1 CAT B	20 000	132 400,000	135 074,046	0,22%
TNR4CLXNS26	WIFAK BANK 2022-2 CA 9.25%	20 000	2 000 000,000	2 140 295,890	3,56%

Les revenus du portefeuille titres s'analysent comme suit :

Libellé	Période du 01.10.23 au 31.12.23	Période du 01.01.23 au 31.12.23	Période du 01.10.22 au 31.12.22	Période du 01.01.22 au 31.12.22
Revenus des obligations et valeurs assimilées				
Revenus des obligations				
- Intérêts	662 377,650	2 511 633,022	475 687,557	1 074 244,333
Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier				
- Intérêts	137 520,275	545 600,714	137 521,096	1 551 030,473
TOTAL	799 897,925	3 057 233,736	613 208,653	2 625 274,806

3.2 - Placements monétaires, disponibilités et revenus y afférents :

Le solde de cette rubrique s'élève au 31/12/2023 à **14 743 136,978 DT** et s'analyse comme suit :

		31/12/2023	31/12/2022	% de l'Actif
Placements monétaires	(1)	10 875 693,012	10 199 431,027	18,07%
Disponibilités	(2)	3 867 443,966	7 009 642,517	6,43%
Total		14 743 136,978	17 209 073,544	24,50%

(1) Placements monétaires :

a- Certificats de dépôt :

Code	Emetteur	Taux de Rémunération	Durée /J	Date d'Acquisition	Coût d'Acquisition	Valeur au 31/12/2023	% de l'Actif
TNIHGIRSS1P3	CD AIL	10,50%	270 Jours	25/10/2023	1 412 398,609	1 432 921,599	2,38%
TN3R7BIREYG0	CD BIAT	8,99%	20 Jours	14/11/2023	1 494 036,451	1 495 224,414	2,48%
TNJFQWHSEI23	CD BTK	10,50%	260 Jours	26/10/2023	2 359 024,012	2 383 534,766	3,96%
Total placement certificats de dépôt					5 265 459,072	5 311 680,779	8,83%

b- Pensions livrées :

Ligne	Durée /J	Date d'Acquisition	Coût d'Acquisition	Valeur au 31/12/2023	% de l'Actif
PL BIAT	11 Jours	28/12/2023	2 500 060,747	2 502 553,672	4,16%
PL BTE	82 Jours	13/10/2023	3 000 153,425	3 061 458,561	5,09%
Total des placements pensions livrées			5 500 214,172	5 564 012,233	9,25%

Disponibilités :

Libellé	31/12/2023	31/12/2022
Intérêts courus/DAV (POT)	10 318,979	106 675,128
Avoirs en banque	3 439 684,987	6 469 207,389
Sommes à l'encaissement	417 440,000	433 760,000
Total	3 867 443,966	7 009 642,517

Les revenus des emplois monétaires s'analysent comme suit :

Libellé	Période du 01.10.23 au 31.12.23	Période du 01.01.23 au 31.12.23	Période du 01.10.22 au 31.12.22	Période du 01.01.22 au 31.12.22
Intérêts des certificats de dépôt	78 952,919	281 826,502	171 039,734	344 843,456
Intérêts sur les avoirs bancaires	11 610,708	106 223,729	91 805,932	278 894,739
Intérêts pension livrée	127 680,093	509 474,995	111 475,202	282 669,962
TOTAL	218 243,720	897 525,226	374 320,868	906 408,157

3.3 - Créances d'exploitation :

	Libellé	31/12/2023	31/12/2022
AC3	Créances d'exploitation	0,000	0,000
	Intérêts Emprunts	152 326,650	152 326,650
	* BATAM	152 326,650	152 326,650
	Annuité à recevoir en principal	3 703 000,000	3 703 000,000
	* BATAM	3 703 000,000	3 703 000,000
	Différence d'estimation sur obligations	-3 855 326,650	-3 855 326,650
	* BATAM	-3 855 326,650	-3 855 326,650

3.4 - Opérateurs créditeurs :

	Libellé	31/12/2023	31/12/2022
PA 1	Opérateurs créditeurs	131 215,509	241 402,085
	Frais de gestionnaire	29 887,979	31 363,542
	Frais de dépositaire	14 579,497	30 674,716
	Frais des distributeurs	86 748,033	179 363,827

3.5 - Autres créditeurs divers :

	Libellé	31/12/2023	31/12/2022
PA 2	Autres créditeurs divers	22 299,859	46 316,879
	Etat, retenue à la source, TFP & FOPROLOS	0,000	22 276,124
	Redevance CMF	4 818,605	5 071,249
	Charges à payer sur l'exercice encours	17 481,254	18 969,506

3.6 - Capital :

Le capital se détaille comme suit :

<u>Capital au 31/12/2022</u>	
* Montant en nominal	57 154 500
* Nombre de titres	571 545
* Nombre d'actionnaires	950
<u>Souscriptions réalisées</u>	
* Montant en nominal	34 005 900
* Nombre de titres émis	340 059
<u>Rachats effectués</u>	
* Montant en nominal	34 274 400
* Nombre de titres rachetés	342 744
<u>Capital au 31/12/2023</u>	
* Montant en nominal	56 886 000
* Nombre de titres	568 860
* Nombre d'actionnaires	965

La variation de l'actif net de la période allant du 01/01/2023 au 31/12/2023 s'élève 558 918,338 Dinars.

Le nombre de titres d'ALYSSA SICAV au 31/12/2023 est de 568 860 contre 571 545 au 31/12/2022.

	<u>Mvt sur le capital</u>	<u>Mvt sur l'Actif Net</u>
<u>Capital début de période au 31/12/2022</u>	<u>56 807 462,834</u>	<u>56 807 462,834</u>
<u>Souscriptions de la période</u>	<u>34 005 900,000</u>	<u>34 005 900,000</u>
<u>Rachats de la période</u>	<u>-34 274 400,000</u>	<u>-34 274 400,000</u>
<u>Autres mouvements</u>	<u>41 597,311</u>	<u>3 488 275,200</u>
- Variation des plus ou moins values potentielles sur titres	38 825,780	38 825,780
- Régularisation des sommes non distribuables	2 771,531	2 771,531
- Sommes distribuables		3 446 677,889
<u>Montant fin de période au 31/12/2023</u>	<u>56 580 560,145</u>	<u>60 027 238,034</u>

3.7 - Sommes distribuables :

Les sommes distribuables au 31/12/2023 s'élèvent à **3 446 677,889** DT contre **2 660 856,862** DT au 31/12/2022 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2023	31/12/2022
Somme distribuables des exercices antérieurs	313,412	323,032
Résultat d'exploitation	3 351 554,781	2 865 906,282
Régularisation du résultat d'exploitation	94 809,696	-205 372,452
Total	3 446 677,889	2 660 856,862

3.8 - Charges de gestion des placements :

Ce poste enregistre les rémunérations du dépositaire, du gestionnaire et des distributeurs calculés conformément aux dispositions des conventions de dépôt, de gestion et de distribution conclues entre ALYSSA SICAV, UBCI et UBCI BOURSE.

Libellé	Période du 01.10.23 au 31.12.23	Période du 01.01.23 au 31.12.23	Période du 01.10.22 au 31.12.22	Période du 01.01.22 au 31.12.22
CH 1 Charges de gestion des placements	131 215,508	517 411,214	137 693,616	573 520,287
Rémunération du gestionnaire	29 887,978	117 854,789	31 363,542	130 635,180
Rémunération du dépositaire	14 579,497	57 490,136	15 299,299	63 724,490
Rémunération des distributeurs	86 748,033	342 066,289	91 030,775	379 160,617

3.9 - Intérêts des mises en pension :

Le solde de ce poste est nul au 31/12/2023 pour la période allant du 01/01/2023 au 31/12/2023 contre un solde de 2 416,884 Dinars pour la même période de l'exercice 2022 et représente les intérêts supportés au titre des opérations de mise en pensions livrées.

3.10 - Autres charges :

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net mensuel et la charge TCL. En outre, le coût des services bancaires et l'abonnement des autres charges budgétisées figurent aussi au niveau de cette rubrique.

Libellé	Période du 01.10.23 au 31.12.23	Période du 01.01.23 au 31.12.23	Période du 01.10.22 au 31.12.22	Période du 01.01.22 au 31.12.22
CH 2 Autres charges	21 713,361	85 792,967	21 881,715	89 839,510
Redevance CMF	14 579,497	57 490,136	15 299,299	63 724,490
Abonnement des charges budgétisées	7 133,864	28 302,831	6 582,416	26 115,020

L'abonnement des charges budgétisées se détaille comme suit :

<u>Libellé</u>	Période du 01.10.23 au 31.12.23	Période du 01.01.23 au 31.12.23	Période du 01.10.22 au 31.12.22	Période du 01.01.22 au 31.12.22
Abonnement des charges budgétisées	7 133,864	28 302,831	6 582,416	26 115,020
Taxes	1 818,881	7 216,212	1 961,758	7 783,062
Frais bancaires	39,140	155,284	34,287	136,030
Publication BO CMF	354,238	1 405,400	354,238	1 405,400
Honoraires CAC	1 800,175	7 142,000	1 709,234	6 781,200
Frais AGO et publications	1 104,992	4 383,935	1 010,570	4 009,328
Jetons de Présence	2 016,438	8 000,000	1 512,329	6 000,000

4. Rémunérations gestionnaire, dépositaire et distributeurs :

4-1 Rémunération du gestionnaire

- L'UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV a conclu avec UBCI BOURSE une convention aux termes de laquelle ALYSSA SICAV confie à UBCI BOURSE une mission de gestionnaire couvrant :

* la gestion du portefeuille de la SICAV,

* la gestion administrative, financière et comptable de la SICAV et le calcul quotidien de sa valeur liquidative,

* la préparation de toutes les déclarations et publications réglementaires.

L'UBCI BOURSE prend à sa charge tous les frais de personnel et d'administration générale engagés dans l'exécution de ses missions, tous les investissements nécessaires ainsi que leurs charges de fonctionnement et de maintenance. Sont exclues des charges supportées par l'UBCI BOURSE : la rémunération du commissaire aux comptes, les jetons de présence des administrateurs, les commissions de Négociation en bourse (CNB), les dépenses publicitaires et de promotion, la redevance CMF, la TCL, les frais de publications des Etats financiers au bulletin du CMF, ainsi que les frais de tenue des Assemblées générales.

Le gestionnaire perçoit en contrepartie de ses services une rémunération annuelle égale à 0,105% T.T.C de l'actif net annuel d'UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV. Cette rémunération décomptée jour par jour est réglée trimestriellement à terme échu nette de toute retenue fiscale.

Cette rémunération est devenue à partir du 03-10-2016, au taux annuel de 0.155% TTC, de l'actif net de Alyssa SICAV, puis 0.205%TTC à partir du 1^{er} janvier 2017.

4-2 Rémunération du dépositaire

L'UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV a conclu avec Union Bancaire pour le Commerce et l'industrie « UBCI » une convention de dépositaire aux termes de laquelle UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV confie à UBCI la mission de dépositaire de ses titres et de ses fonds non investis selon les modalités et conditions définies par cette dernière. Pour l'ensemble de ses prestations, l'UBCI reçoit une rémunération annuelle de 0,1% T.T.C de l'actif net d'ALYSSA SICAV. Cette rémunération décomptée jour par jour et réglée trimestriellement à terme échu, nette de toute retenue fiscale.

4-3 Rémunération des distributeurs :

L'UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV a conclu avec UBCI et UBCI BOURSE des conventions de distribution aux termes desquelles ALYSSA SICAV confie à UBCI et UBCI BOURSE la commercialisation et la distribution de ses actions auprès de leurs clientèles.

En contrepartie de ces prestations, une commission de distribution répartie entre les deux distributeurs en prorata de leurs distributions est décomptée jour par jour au taux de 0,595% TTC de l'actif net d'UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV et réglée trimestriellement à terme échu après déduction des retenues fiscales.